

Rapport intégré 2021



* J'agis avec ENGIE.

**#Act
With
ENGIE***

À PROPOS DE CE RAPPORT

Le Rapport intégré d'ENGIE propose une vision globale et synthétique du Groupe : sa raison d'être, son ambition, sa stratégie, ses objectifs, sa gouvernance et sa création de valeur. S'inspirant du cadre de référence de l'International Integrated Reporting Council (IIRC), le Rapport intégré s'inscrit dans une démarche visant à expliciter la création de valeur de l'entreprise en rapprochant les indicateurs de performance financière et RSE. Le rapport a été piloté par la Direction de la RSE et réalisé grâce à l'implication active des Directions fonctionnelles et des BUS qui ont été mobilisées tout au long de la démarche. Le Rapport intégré 2021 a été validé par le Comité Exécutif et le Comité du Conseil d'Administration en charge de l'Éthique, de l'Environnement et du Développement Durable. Il a été relu par les Commissaires aux Comptes qui ont validé la conformité de certains indicateurs.

Depuis 2014, le Groupe met en avant ses évolutions stratégiques et présente, à travers une pensée intégrée, la création de valeur générée par le Groupe pour ses parties prenantes. L'inscription en 2020 d'une raison d'être dans les statuts du Groupe marque un virage fort. L'édition 2021 illustre en particulier à travers des exemples, l'alignement de nos activités avec cette raison d'être.

Une communication ciblée pour chacune de nos parties prenantes

● Investisseurs et analystes ● Actionnaires individuels ● Clients grands comptes (industriels et collectivités publiques) et particuliers ● Partenaires industriels et fournisseurs ● Collaborateurs ● Pouvoirs publics ● ONG et société civile



Rapport Intégré

Cibles :



Document d'Enregistrement Universel

Cibles :



Résultats annuels 2020

Cibles :



Sustainability Book

Cibles :



Cahier Climat

Cibles :



Dashboard de la transition énergétique

Cibles :



Ce rapport constitue la Communication d'ENGIE sur le progrès dans la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations unies



SOMMAIRE

02

INTRODUCTION

Leader mondial de la transition énergétique, ENGIE agit pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone.

06

UN RECENTRAGE DES ACTIVITÉS

En 2020, le Groupe a redéfini ses priorités stratégiques, centrées sur les renouvelables et les infrastructures énergétiques. Plus lisible pour l'ensemble de nos parties prenantes, cette stratégie doit nous permettre d'accélérer notre croissance dans des leviers clés de la transition énergétique.

20

UNE ORGANISATION SIMPLIFIÉE

En 2021, le Groupe a accueilli une nouvelle Directrice Générale et s'est doté d'un Comité Exécutif organisé autour de ses cœurs de métiers. En étroite collaboration, le Conseil d'Administration et cette nouvelle équipe sont garants de l'alignement du Groupe avec sa raison d'être.

34

UNE RAISON D'ÊTRE EN ACTIONS

Adoptée à plus de 99 % par les actionnaires, la raison d'être d'ENGIE définit la mission du Groupe.

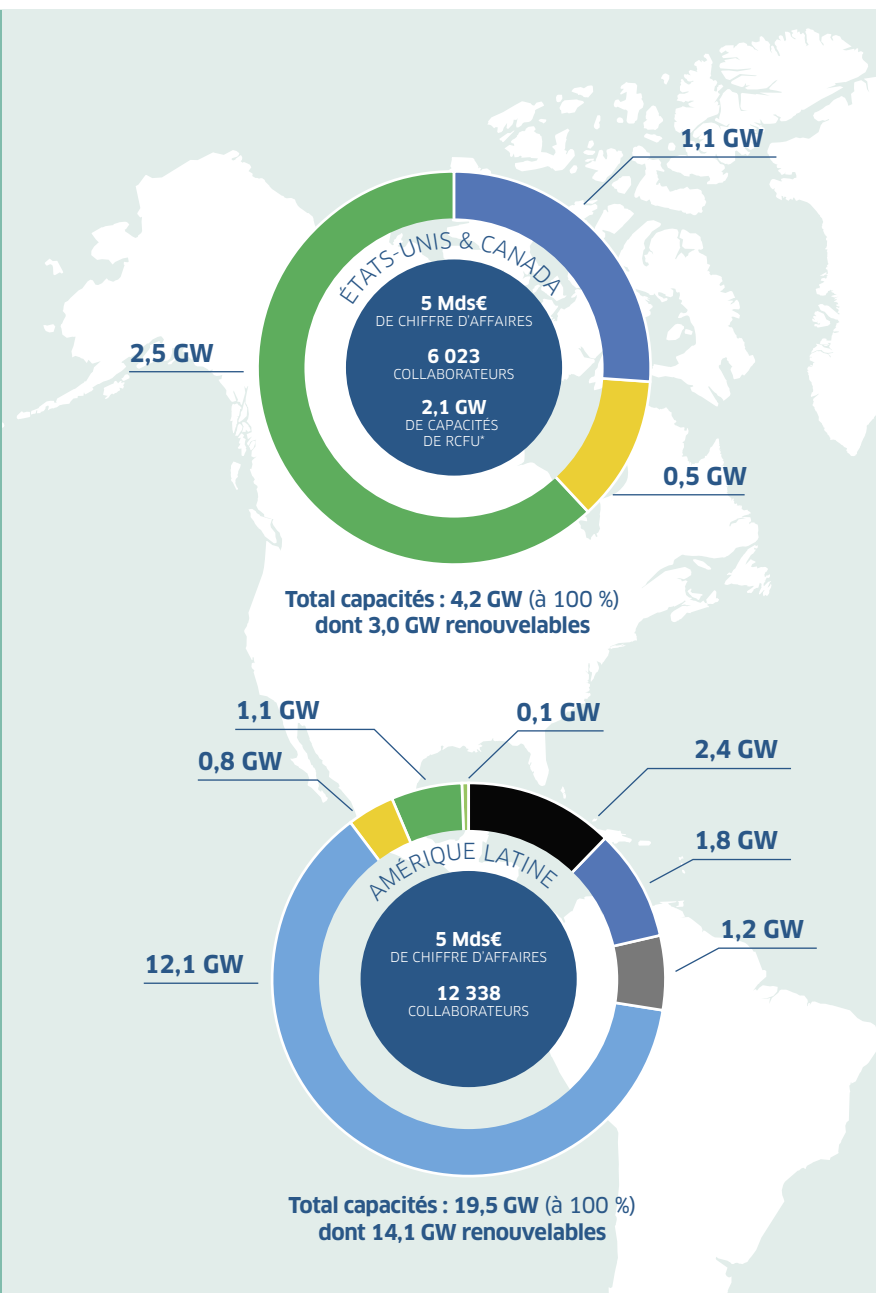
UN GROUPE LEADER MONDIAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ENGIE est un leader mondial dans les domaines de la production d'électricité bas carbone, des infrastructures énergétiques centralisées et décentralisées et des services d'efficacité énergétiques associés. Le Groupe s'appuie sur ses métiers clés (renouvelables, energy solutions, infrastructures, thermique et fourniture d'énergie) pour accompagner ses clients dans l'atteinte de leur objectif de décarbonation.

Notre raison d'être

est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone, par des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Cette raison d'être rassemble l'entreprise, ses salariés, ses clients et ses actionnaires et concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète. L'action d'ENGIE s'apprécie dans sa globalité et dans la durée.

Construite en interaction avec de très nombreuses parties prenantes internes et externes, la raison d'être d'ENGIE a été présentée par le Conseil d'Administration en février 2020 pour un vote à l'Assemblée Générale des actionnaires en mai 2020. Voté à 99 % ce texte est aujourd'hui inscrit dans ses statuts. La raison d'être définit la mission du Groupe, guide l'ensemble de ses actions et s'applique tant sur ses activités que sur sa chaîne de valeur et sur l'usage de ses produits et services. Tout en prolongeant un travail de fond déjà existant, elle marque un jalon important vers une reconnaissance accrue de notre mission sociétale.




68 Mt

d'émissions de gaz à effet de serre (scopes 1&3) liées à la production d'énergie à fin 2020


31 %

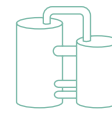
d'énergies renouvelables dans les capacités de production d'électricité à fin 2020


24,1 %

de femmes dans le management à fin 2020


N°1

français dans l'éolien et le solaire réunis


N°1

européen dans la distribution et

N°2

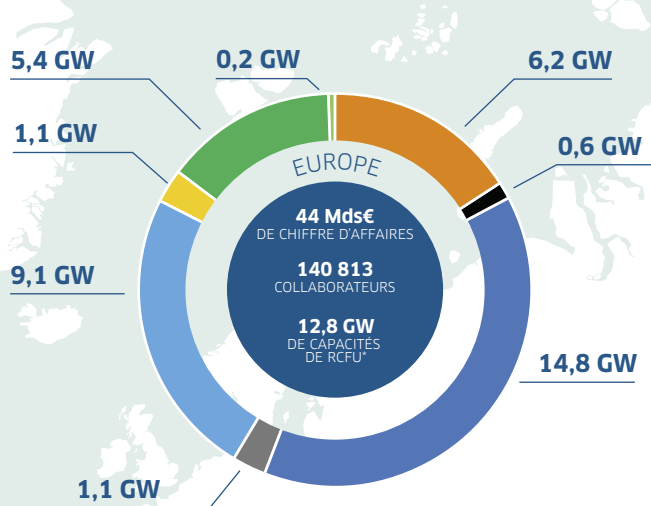
européen dans le transport de gaz naturel


N°1

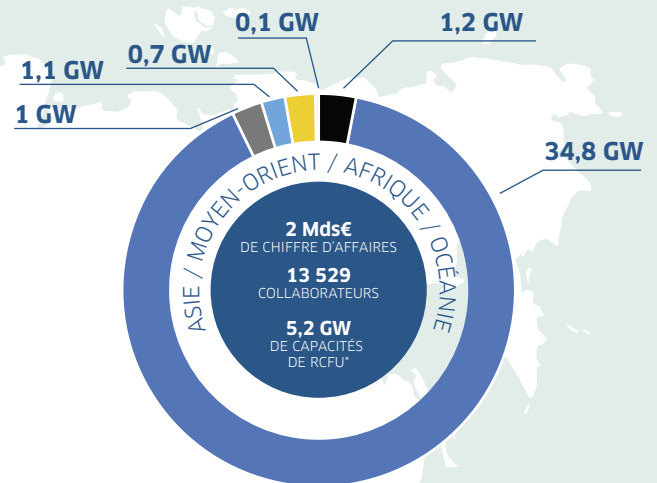
mondial dans les réseaux de froid urbains et

N°3

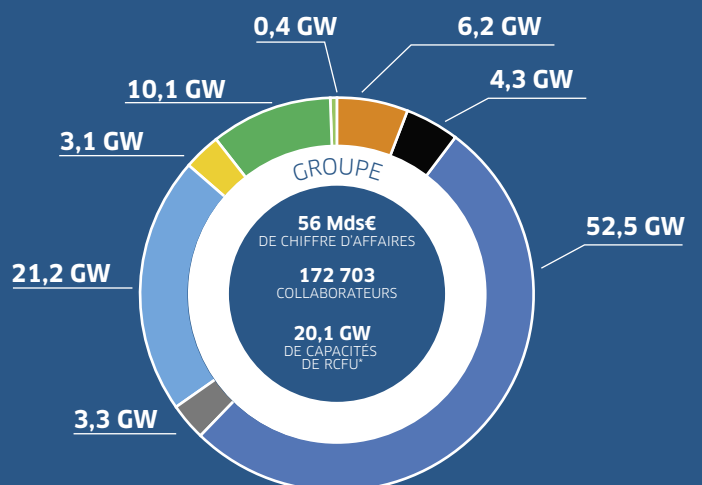
mondial de réseau de chaleur urbains



Total capacités : 38,4 GW (à 100 %)
 dont 12,5 GW de renouvelables (hors pompage turbinage)



Total capacités : 38,9 GW (à 100 %)
 dont 1,9 GW renouvelables



Total capacités de production d'électricité : 101 GW (à 100 %)
 dont 31 GW de renouvelables

254 000 km de réseau de distribution de gaz
 40 600 km de réseau de transport de gaz
 3 300 km de réseau de transport électrique et 4 000 km en développement



* Réseaux de Chaleur et de Froid Urbains

ÉDITO CROISÉ



Catherine MacGregor • Directrice Générale

ENGIE publie un rapport intégré depuis 2014. En quoi cette publication est-elle importante pour le Groupe ?

Catherine MacGregor : Le rapport intégré vise à présenter de manière synthétique et simple notre modèle d'affaires et la création de valeur économique, sociale et environnementale qui l'accompagne. Il est aussi l'occasion de faire un point sur les grandes tendances du secteur de l'énergie ainsi que les ambitions et priorités stratégiques du Groupe dans ce contexte. Dans cette période de crise sanitaire qui met en exergue l'interdépendance de nos écosystèmes, cette publication nous apparaît d'autant plus importante.

Jean-Pierre Clamadiou : En 2020, suite au vote unanime de nos actionnaires, le Groupe a inscrit dans ses statuts sa Raison d'Être. Comme le nord d'une boussole, elle constitue désormais un repère pour nos choix stratégiques. Nous avons également adopté nos objectifs RSE 2030, qui concrétisent nos engagements de long terme vis-à-vis de nos collaborateurs et de notre environnement au sens large. Ces objectifs ont par ailleurs permis d'affirmer l'adhésion d'ENGIE aux 10 Principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Cette édition présente notamment les dernières orientations stratégiques d'ENGIE ainsi que sa nouvelle Direction Générale, que cela implique-t-il pour le Groupe ?

Jean-Pierre Clamadiou : Poussé par l'urgence du changement climatique, notre secteur est entré dans un nouveau cycle de croissance. Les orientations stratégiques présentées en juillet 2020 visent à accélérer notre développement dans les activités clés de la transition énergétique tout en renforçant notre création de valeur. Elles impliquent un recentrage du Groupe et l'accélération de notre croissance sur deux de nos cœurs de métier que sont les renouvelables et

Jean-Pierre Clamadieu • *Président du Conseil d'Administration*

les solutions énergétiques. Dans ce contexte de formidable transformation, je suis très heureux d'avoir accueilli Catherine MacGregor comme Directrice Générale au 1^{er} janvier 2021

Catherine MacGregor : Dès mon arrivée, un nouveau Comité Exécutif, aux périmètres de responsabilités alignés avec nos priorités stratégiques, a été mis en place et un projet de simplification de notre organisation a été lancé. En ligne avec nos orientations stratégiques, les activités d'installation et de maintenance multi-techniques, présentant peu de synergies avec nos cœurs de métier, auront vocation à être rassemblées dans un ensemble doté d'une gouvernance autonome afin de créer un acteur mondial de référence. J'ai à cœur de mener ce projet ambitieux dans le cadre d'un dialogue nourri et transparent avec l'ensemble de nos parties prenantes dont les représentants du personnel.

ENGIE s'est donné des objectifs RSE à 2030, quels sont les grands enjeux RSE à plus court terme ?

Catherine MacGregor : Le Groupe est bien sûr très impliqué dans les discussions au niveau européen sur la transition vers une économie neutre en carbone (Green Deal, taxonomie européenne, etc.). Depuis un peu plus d'un an maintenant, la prise de conscience de l'urgence à défendre la biodiversité est par ailleurs devenue prégnante. Nous avons souhaité cette année faire un focus spécifique sur le sujet.

Jean-Pierre Clamadieu : Performance RSE et performance financière constituent les deux faces de la même performance globale à laquelle nous sommes très attachés. Nous vous invitons à lire et à partager ce rapport intégré 2021 qui est le fruit de la mobilisation de nos équipes ainsi que de nos parties prenantes.



UN RECENTRÉ DES ACTIVITÉS

EN 2020, LE GROUPE A REDÉFINI SES PRIORITÉS STRATÉGIQUES, CENTRÉES SUR LES RENOUVELABLES ET LES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES DÉCENTRALISÉES. PLUS LISIBLE POUR L'ENSEMBLE DE NOS PARTIES PRENANTES, CETTE STRATÉGIE DOIT NOUS PERMETTRE D'ACCÉLÉRER NOTRE CROISSANCE DANS DES LEVIERS CLÉS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.



RAGE

P. 08

| Les tendances
du marché de l'énergie

P. 09

| Un leader de la
transition énergétique
avec une approche
industrielle



P. 10

| Vers le Net Zéro
Carbone d'ici 2045

P. 11

| Une création de valeur à
moyen et long termes

P. 15

| Des enjeux partagés
par tous

P. 16

| Un modèle d'affaires
simplifié



P. 18

| Un cœur d'activité au
service d'un monde bas
carbone

LES TENDANCES DU MARCHÉ DE L'ÉNERGIE

Le secteur énergétique au centre de la question climatique

Le secteur énergétique porte une grande responsabilité dans le réchauffement climatique puisque 75 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent de la combustion d'énergie. Mais, par là même, c'est sur lui que repose une grande partie des solutions. Les deux axes de diminution des émissions de GES sont la **réduction de la consommation d'énergie et sa décarbonation et le développement des énergies renouvelables**. Disposant d'un fort potentiel, **l'efficacité énergétique est en mesure de réduire de plus du tiers la consommation d'énergie globale**. Les énergies renouvelables, électriques et gazeuses (biométhane, hydrogène vert) ont vu leur capacité augmenter de 50 % en 2020, soit 260 GW supplémentaires. Elles peuvent permettre une décarbonation quasi-totale de la production électrique et de s'attaquer aux points de résistance que sont la mobilité et les industries intensives en énergie, tout en favorisant les circuits courts.

En dépit de la crise sanitaire, la transition vers un monde décarboné s'accélère

La crise sanitaire de la Covid-19, avec ses mesures de confinement et leurs conséquences économiques, a entraîné au cours de 2020 un recul de 6 % des consommations énergétiques, de 20 % des investissements et l'effondrement des prix de l'énergie. Elle a aussi engendré une chute historique de 9 % des émissions de CO₂, les ramenant à leur niveau de 2010.

La baisse des émissions de CO₂ est le résultat conjoint du ralentissement économique et des politiques climatiques mises en place depuis une décennie qui ont permis d'enclencher un recul tendanciel en Europe, aux Etats-Unis et au Japon. En observant de plus près, **la crise sanitaire a davantage pénalisé les énergies carbonées et démontré la résilience des technologies durables** : quand la demande de pétrole reculait de 9 %, celle de charbon de 8 % et la production électrique de 5 %, les énergies renouvelables électriques poursuivaient elles une croissance de 5 % grâce à leur faible coût marginal. De même les investissements dans les technologies vertes et l'efficacité énergétique ont été relativement épargnés (-6 %) par rapport aux investissements dans les énergies fossiles (-30 %).

La transition énergétique est au cœur des plans de relance

Par leur ampleur exceptionnelle, bien supérieure au coût de la transition énergétique, les plans de relance s'avèrent être **une occasion historique de basculer vers un monde décarboné**, ceci d'autant plus que la relance « verte » offre un potentiel supérieur aux relances traditionnelles. Les mesures de relance verte reposent sur le potentiel de croissance économique des investissements verts, facilitées par des taux d'intérêt proches de zéro, la création d'emploi à court terme, la construction de systèmes résilients et le coût supérieur de l'inaction.

L'UE fait partie des premières économies à avoir répondu **aux appels lancés pour une relance verte**. Engagée dans des plans de relance colossaux, elle a soumis l'octroi de ses aides à des conditions environnementales – **les investissements verts devront représenter au moins 37 % des fonds versés aux Etats membres** – et a donné la priorité au développement de capacités de production d'électricité renouvelable et d'hydrogène, à la rénovation des bâtiments, au ferroviaire et à la recharge des véhicules électriques et à hydrogène, ainsi qu'à l'économie circulaire.

La France annonçait en septembre que 30 % de son plan de relance seraient consacrés à la transition énergétique (rénovation thermique des bâtiments, aide à la décarbonation de l'industrie, bonus écologique, prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule propre, ou encore transformation du secteur agricole).

Le nouveau gouvernement américain a également placé la lutte contre le réchauffement climatique au cœur de son plan de relance, aux côtés de celles contre les inégalités sociales.

L'accélération de la décarbonation en 2020 a aussi été portée par les plans de relance

La pandémie a conduit à des plans de relance qui ont privilégié des investissements durables en faveur du climat. Les propositions de la Convention Citoyenne en France ont aussi montré une aspiration à ce que nos sociétés prennent des mesures décisives en matière d'efficacité énergétique, de technologies durables, de mobilité verte, ou pour encourager des changements de comportement et de consommation.

L'émergence d'un consensus autour de la neutralité carbone pour le milieu du siècle.

Aussi, malgré la crise de la Covid-19, la communauté internationale a réussi à maintenir son agenda climatique. **La neutralité carbone à l'horizon 2050 a été annoncée comme cible officielle par près de 70 pays** (UE, Royaume-Uni, Norvège, Japon,...), rejoints en septembre par la Chine à un horizon 2060 ; Joe Biden a réintégré les Etats Unis dans l'Accord de Paris et s'est prononcé en faveur de la neutralité carbone pour 2050, ou avant), ainsi que par une centaine de villes et autant d'entreprises qui structurent cette démarche autour de labélisation comme le SBT (Science-Based Targets).

Pour se placer sur cette trajectoire l'UE s'est fixé une réduction des émissions à 2030 de -55 % (vs 1990).

UN LEADER DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC UNE APPROCHE INDUSTRIELLE

ENGIE a recentré ses priorités de croissance autour des renouvelables et des infrastructures énergétiques décentralisées. En cohérence avec sa stratégie, le Groupe s'est donné des objectifs clairs notamment d'excellence opérationnelle.

Un alignement de notre stratégie avec les attentes de nos marchés

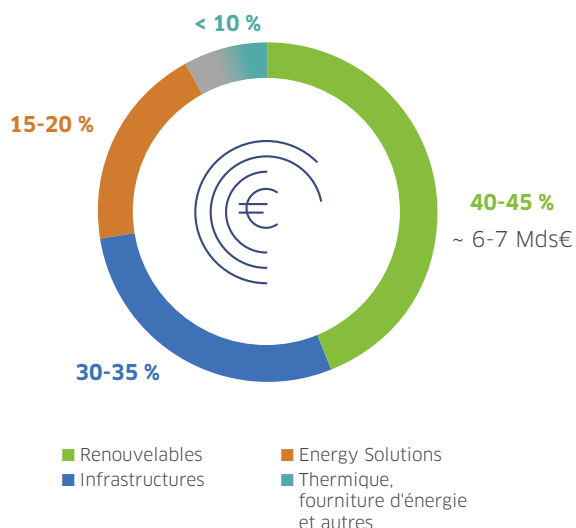
Les engagements climatiques, de plus en plus ambitieux, pris par les territoires et les entreprises, continuent de renforcer l'alignement entre nos cœurs de métiers et les besoins de nos clients. En particulier, dans nos marchés les plus matures tels que l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis désormais. Dans ce contexte, les orientations stratégiques prises en 2020 apparaissent d'autant plus pertinentes :

- Croissance dans les énergies renouvelables et dans les infrastructures décentralisées, aujourd'hui regroupées au sein de la GBU Energy Solutions ;
- Rééquilibrage, de manière sélective, entre notre exposition aux infrastructures gaz et électricité en France et à l'international ;
- Recentrage de nos activités de services et de notre empreinte géographique.

Accélérer dans les renouvelables pour atteindre une capacité de 50 GW dès 2025

Le Groupe prévoit de porter à plus de 40% la part de ses investissements de croissance dans les renouvelables sur la période 2021-2023. ENGIE passera ainsi de 3 GW sur 2019-2021 à 4 GW jusqu'en 2025 et 6 GW sur 2026-2030 de capacités annuelles supplémentaires.

Répartition des 15-16 Mds€ d'investissements de croissance sur 2021-2023 par GBU



Recentrage pour créer deux leaders des solutions clients

ENGIE a lancé une revue stratégique de ses activités Solutions Clients, avec l'objectif de se concentrer sur le **développement d'infrastructures énergétiques décentralisées et des services associés** (les réseaux urbains de chaleur et de froid, la production d'énergie décentralisée et d'utilités sur site, l'efficacité énergétique). L'ambition du Groupe est d'accroître ses capacités d'infrastructures distribuées de 8 GW d'ici 2025 pour atteindre 32 GW. ENGIE crée par ailleurs une nouvelle entité, leader des services multi-techniques qui a vocation à devenir autonome au 1^{er} juillet 2021.

S'appuyer sur nos activités Infrastructures et Thermique pour accélérer le développement des gaz verts

Le biométhane et l'hydrogène renouvelable contribuent au verdissement d'usages fortement dépendants des énergies fossiles et joueront à terme un rôle dans **l'équilibrage à moindre coût d'un système électrique décarboné**.

L'exploitation performante des réseaux de gaz et des centrales thermiques de même que leur adaptation au développement des gaz verts seront une priorité du Groupe dans les années à venir. ENGIE vise à produire 4 TWh de biométhane en France d'ici 2030.

Concernant l'hydrogène, ENGIE s'engage d'ici 2030, à installer environ 4 GW de capacités d'électrolyseur, à mettre en service 700 km de réseau dédié à l'hydrogène et 1 TWh de capacités de stockage. Par ailleurs, le Groupe souhaite d'ici 2030, intégrer 30 TWh d'hydrogène dans son portefeuille de gestion centralisée d'énergie et exploiter plus de 100 stations de ravitaillement.

+ 49 GW

DE CAPACITÉS RENOUVELABLES
ADDITIONNELLES EN 2030 V/S 2020

80 GW DE CAPACITÉS RENOUVELABLES EN 2030

VERS LE NET ZÉRO CARBONE D'ICI 2045

En cohérence avec sa raison d'être et sa stratégie, le Groupe a présenté au premier semestre une ambition climatique renforcée.

Atteindre le Net Zéro Carbone d'ici 2045

Le Groupe s'est engagé à atteindre le **Net Zéro Carbone d'ici 2045** pour l'ensemble de ses scopes d'émission. Ce Net Zéro Carbone sera obtenue selon une trajectoire *well-below 2°C* dont la certification sera demandée auprès de l'initiative SBT. Le Groupe s'est ainsi engagé dans la coalition *Business ambition 1.5°C* qui fait partie de la campagne *Race to Zero* menée par la COP 26. ENGIE n'investira que dans des projets et régions compatibles avec ses ambitions de long terme de baisse de ses émissions de GES. Elle conduira notamment à inclure les émissions fugitives des infrastructures gaz, la totalité des émissions liées aux achats et les émissions liées aux modes de travail du Groupe.

Le Groupe continuera d'allouer des **budgets carbone** à chacune de ses activités et de tenir compte d'un prix du carbone dans toutes ses décisions d'investissement à court, moyen et long terme.

S'aligner sur une trajectoire *well-below 2°C*

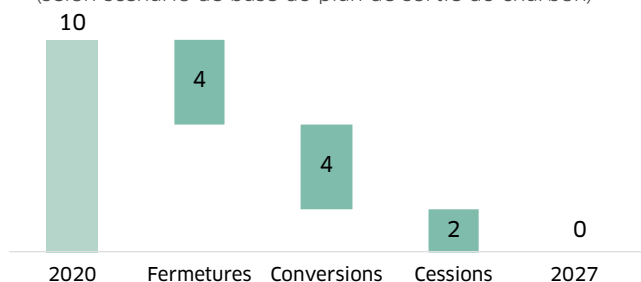
Cette trajectoire s'appuiera sur des objectifs intermédiaires sur les deux postes les plus contributifs : **émissions de GES de la production d'énergie** et **émissions de GES de l'usage des produits vendus**. Elle repose sur une sortie du charbon programmée d'ici 2025 en Europe et d'ici 2027 dans le reste du monde.

Sortir de la production d'électricité au charbon

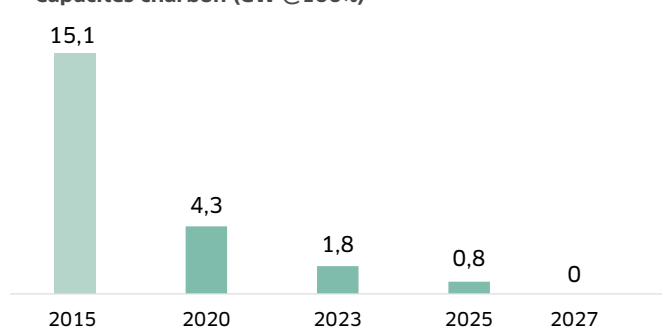
Le Groupe a présenté son **plan de sortie du charbon qui sera effectif en 2027**. Pour le mener à bien, ENGIE priorise en premier la **fermeture de ces sites**, puis **leur conversion à une énergie bas carbone** et en dernier lieu procède à **des cessions, en cas d'impossibilité** de fermeture ou de conversion liée à des contraintes locales. Le Groupe s'engage à publier ces modalités de sortie en s'attachant à mener une transition juste.

Nombre de centrales au charbon

(selon scénario de base du plan de sortie du charbon)



Capacités charbon (GW @100%)



Contribuer à la décarbonation de nos clients

Le Groupe a annoncé un nouvel objectif en 2030 : contribuer à 45Mt de CO₂ eq d'émissions évitées chez nos clients. Cet indicateur remplace en 2021 l'indicateur précédent exprimé comme la proportion dans nos offres d'une alternative contribuant à la décarbonation. Cet objectif s'appuie sur une méthodologie construite avec des partenaires externes (WBCSD, ISO, ADEME, Saint Gobain, Suez, Solar Impulse, Net Zero Initiative). Cette offre se base sur une douzaine de produits et services d'ENGIE comme la production d'énergies vertes, les infrastructures décentralisées d'énergie et les services associés, la commercialisation des certificats d'économies d'énergie, des certificats carbone et l'achat ou la revente d'énergie verte.



Jean-Pierre Clamadieu

Président du Conseil d'Administration



ENGIE est reparti à l'offensive pour devenir un leader de la transition énergétique et climatique. ”

Un groupe recentré

Le recentrage du Groupe sur ses activités stratégiques, se matérialise également par :

- **L'accélération du programme de rotation d'actifs** qui ne sont plus en ligne avec les orientations stratégiques : parts que le Groupe détenait dans SUEZ (cédées pour la plus grande partie en octobre 2020), mise sous revue stratégique d'ENDEL, de GTT et désengagement partiel annoncé dans EV Box et total dans ENGIE EPS.
- La **création d'une nouvelle entité**, provisoirement dénommée Bright, qui a vocation à gagner en autonomie et à devenir un leader des activités de services multi-techniques en Europe et dans le monde. Une nouvelle phase de dialogue social a commencé avec le démarrage de la consultation du Comité d'Entreprise Européen mi- février.
- Le **recentrage de la présence géographique dans moins de trente pays** : l'objectif sera d'être parmi les trois premières entreprises dans les géographies où ENGIE a vocation à demeurer et de densifier les opérations sur ces territoires.



UNE CRÉATION DE VALEUR À MOYEN ET LONG TERMES

Parce que la création de valeur revêt plusieurs dimensions, ENGIE s'est fixé de nouveaux objectifs de trois catégories : **personnes**, **planète** et **prospérité économique**.

Pour réussir sa mission, le Groupe « concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète ». Ces impacts positifs ont été structurés en lien avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD), en utilisant les limites planétaires du Stockholm Resilience Centre (qui définissent les écosystèmes nécessaires à la vie sur Terre) et des textes fondateurs

tels que les Droits de l'Homme ou les Conventions cadres de l'OIT ; mais aussi en fonction d'enjeux actuels forts tels que la réduction des inégalités. Le Groupe dispose déjà de nombreux indicateurs de pilotage de ces impacts qui ont été choisis collégialement avec les Directions concernées : Achats, Direction Institutions France et Territoires, Ethique & Compliance, Ressources Humaines, Global Care et RSE.



Personnes - objectifs à long terme

Impact	Thème	Indicateur	Résultats 2019	Résultats 2020	Objectifs 2030	ODD
Soutenir et accompagner le développement humain au sein de notre entreprise	Mixité	● Part des femmes dans le management du Groupe	23,5 %	24,1 %	50 %	
		Indice d'équité Femme / Homme	France : 72 Reste du monde : 72	France : 87 Reste du monde : 80	100/100	
	Plan d'actions mis en place pour atteindre les objectifs : • Élaboration en 2020 de plans d'actions de remédiation dans toutes les entités du Groupe • Revue des processus • Implémentation d'un outil de suivi					
	Santé-Sécurité	● ● ● Taux de fréquence des accidents avec arrêt des salariés du Groupe et des sous-traitants sur les sites à accès contrôlé	3,3	2,7	≤ 2,9	 
		Plan d'actions mis en place pour atteindre les objectifs : • Visites managériales de sécurité • Identification des situations et évènements à haut potentiel de gravité • Campagne de communication annuelle				

● Intégré au plan de vigilance ● Intégré aux revues du Comité des engagements (matrice RSE) ● Intégré aux critères de rémunération du CEO ou des Top managers
● Actions auprès des fournisseurs

Des objectifs 2030 de décarbonation encore plus ambitieux

Les premiers objectifs de décarbonisation d'ENGIE ont été certifiés par le SBTI (Science Based Targets Initiative) en février 2020 faisant du Groupe l'une des premières entreprises multi-énergies à recevoir cette certification.

Ces objectifs sont une réduction entre 2017 et 2030 de :

- 52% du taux d'émission par kWh de la production d'énergie du Groupe
- 34% des émissions liées à l'usage des produits vendus par le Groupe.

Ces deux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre concernent plus de 90% des émissions 2017 du Groupe. Ils démontrent l'engagement d'ENGIE à respecter l'Accord de Paris et constituent une étape vers le Net Zéro Carbone du Groupe. **En mai 2021, le Groupe travaille à de nouveaux objectifs de décarbonation encore plus ambitieux dans une optique de certification well-below 2°C.**



Planète - Objectifs à long terme

Impact	Thème	Indicateur	Résultats 2019	Résultats 2020	Objectifs 2030	ODD
Être exemplaire en déployant notre propre transition neutre en carbone	Émissions de GES	● ● ● ● Émissions de GES (scopes 1 et 3) liées à la production d'énergie (Mt CO ₂ eq) Conforme aux engagements 	75*	68	43	
		● ● Émissions de GES liées à l'usage des produits vendus (Mt CO ₂ eq) Conforme aux engagements 	60	62	52	
	Développement du renouvelable	● Part d'énergies renouvelables dans le mix des capacités de production d'électricité	28 %	31 %	58 %	
	Plan d'actions mis en place pour atteindre les objectifs : - Finalisation du plan de sortie du charbon en 2027 et dès 2025 en Europe - Accélération du plan de développement dans les énergies renouvelables en s'intéressant à toutes les technologies qu'elles soient matures ou innovantes compte tenu des défis associés au Net Zéro Carbone					
Décarbonation	Rendre nos clients et fournisseurs acteurs de leur transition vers le Net Zéro Carbone	Proposition dans nos offres d'une alternative contribuant à la décarbonation (indicateur remplacé en 2021 par l'indicateur ci-dessous)	nd	51 %	100 %	
		Contribution à la décarbonation de nos clients : émissions évitées grâce à l'usage des produits et services d'ENGIE (Mt CO ₂ eq)	nd	21 Mt	45 Mt	
		● Part des fournisseurs préférentiels (hors achats d'énergies) certifiés ou alignés SBT	nd	15 %	100 %	
	Plan d'actions mis en place pour atteindre les objectifs : Clients : Mise en œuvre du suivi dans l'outil CRM (Customers Relation Management) Fournisseurs : Sensibilisation des fournisseurs préférentiels, lancement d'entretiens fournisseurs pour valider leur niveau de maturité et les inciter à définir des objectifs de réduction en ligne avec ceux d'ENGIE					

● Intégré au plan de vigilance ● Intégré aux revues du Comité des engagements (matrice RSE) ● Intégré aux critères de rémunération du CEO ou des Top managers
● Actions auprès des fournisseurs

* Les données 2019 ont été retraitées des émissions GES des gaz sidérurgiques comme indiqué dans l'URD (§3.5.3 - page 99)



Prospérité économique - objectifs à court et moyen termes



Impact	Indicateur	Résultats 2019	Résultats 2020	Perspective financière	Échéances
Créer de la valeur durablement	Investissements de croissance	7,2 Mds€	4 Mds€	15-16 Mds€	2021-2023
	Programme de rotation d'actifs (cessions)	2,8 Mds€	4,2 Mds€	9-10 Mds€	2021-2023
	Programme de performance	330 M€	670 M€	600 M€	2021-2023
	EBITDA	10,4 Mds€	9,3 Mds€	9,9 - 10,3 Mds€ 10,3-10,7 Mds€	2021 2023
	● EBIT	5,8 Mds€	4,6 Mds€	5,2 - 5,6 Mds€ 5,7-6,1 Mds€	2021 2023
	● Ratio dette nette économique/ EBITDA	4,0x	4,0x	≤ 4,0x	2021-2023
	● Résultat net récurrent part du groupe (RNRPG)	2,7 Mds€	1,7 Md€	2,3 - 2,5 Mds€ 2,7-2,9 Mds€	2021 2023
	Taux de distribution du dividende/ RNRPG	0 %	75 %	65-75% avec dividende plancher de 0,65 €	2021-2023
	Notation de crédit	Strong investment grade			2021-2023

- Intégré au plan de vigilance ● Intégré aux revues du Comité des engagements (matrice RSE) ● Intégré aux critères de rémunération du CEO ou des Top managers
● Actions auprès des fournisseurs

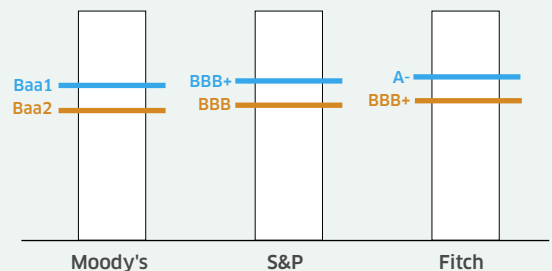
La guidance financière 2021-2023 vise à assurer une croissance durable et partagée du Groupe avec ses parties prenantes, dont ses actionnaires, tout en garantissant sa capacité à investir dans son futur.

Reconnaissance d'ENGIE par les classements et indices internationaux

Principaux indices

le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extrafinanciers (DJSI World, DJSI Europe, Euronext Vigeo Eiris - Eurozone 120 / Europe 120 / France 20, MSCI EMU ESG, MSCI Europe ESG, EuroStoxx 50 ESG, Stoxx Europe 600 ESG, and Stoxx Global 1800 ESG, CAC40 ESG).

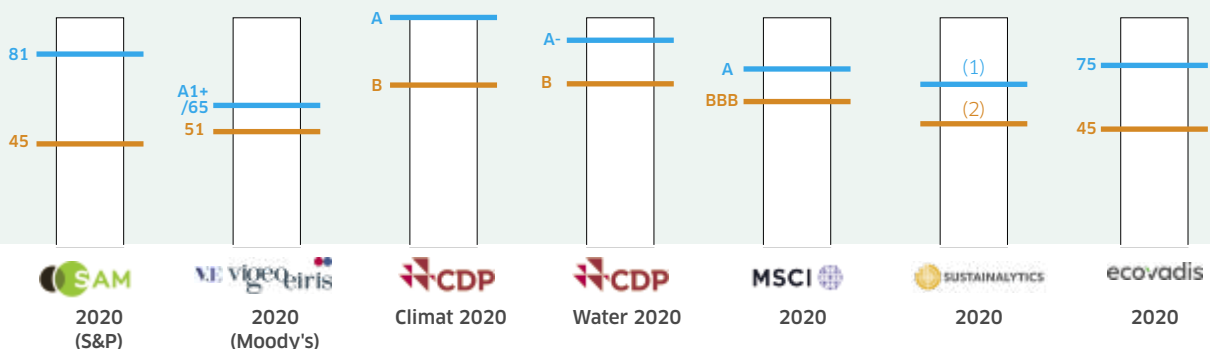
Notation de crédit au 26/03/2021



Secteur : EnBW, EDF, ENEL, Iberdrola, Orsted, SSE, EON, Fortum, Naturgy, EDP (+ Vattenfall pour S&P), (+Vattenfall + RWE pour Moody's), (+RWE pour Fitch)

Notation RSE

ENGIE privilégie les agences de notation avec lesquelles le Groupe peut entretenir et développer des relations constructives pour améliorer sa performance RSE. Les notations des 5 agences suivantes : SAM, VE, CDP Climat, MSCI, Sustainalytics entrent dans les critères de rémunération de la part variable 2021 de la Directrice Générale.



(1) Rang de 21 sur 55 dans le secteur des multi-utilities

(2) Médiane du secteur des multi-utilities

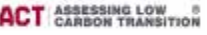
Les principaux engagements du Groupe

À l'écoute de ses parties prenantes et de la société, ENGIE s'inscrit dans une approche collective afin de garantir une création de valeur pérenne et partagée.

Engagements sociétaux

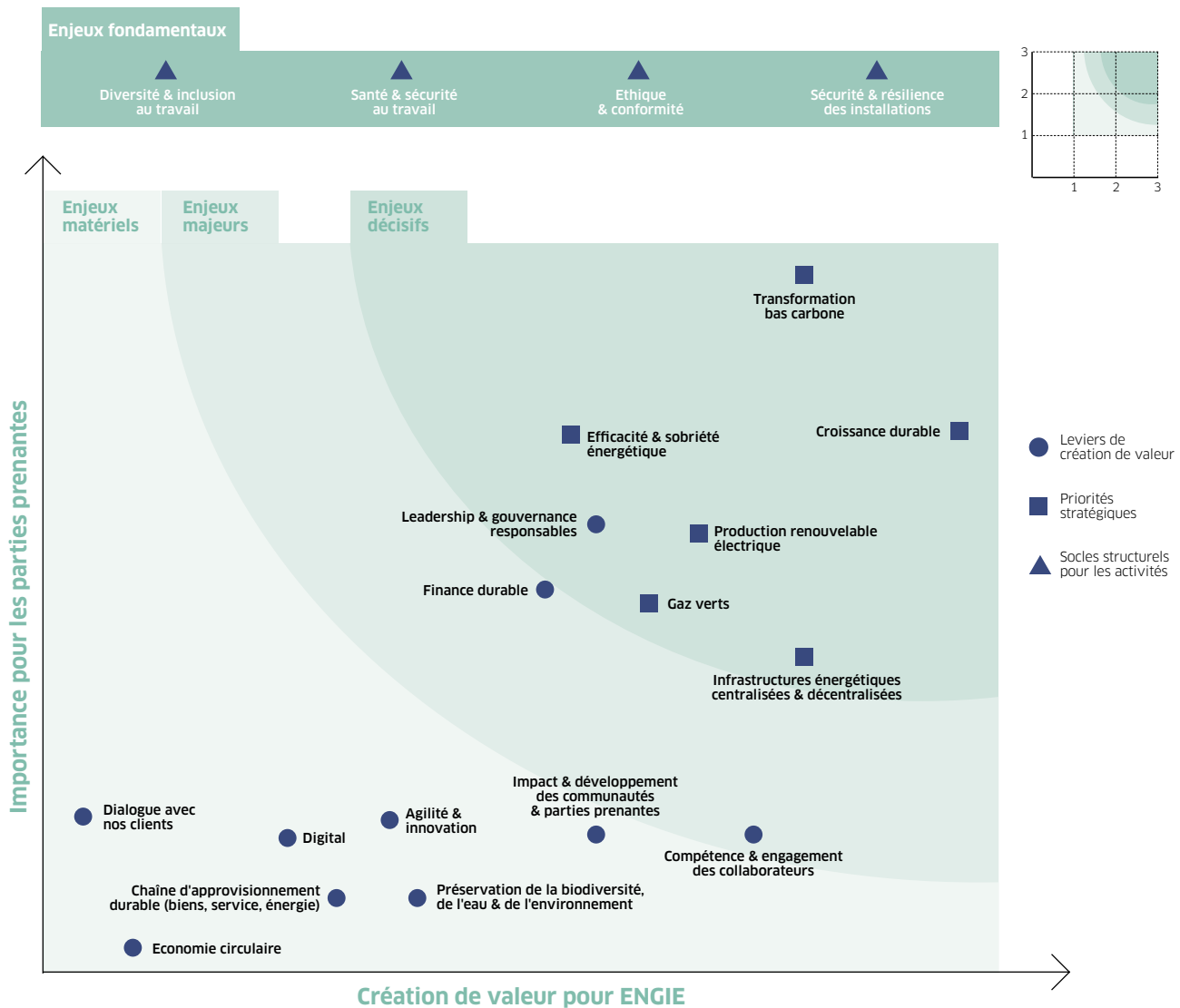
Diversité	▶	   
Lutte contre la discrimination et le harcèlement	▶	 
Employabilité des jeunes	▶	  
Fiscalité	▶	

Engagements environnementaux

Engagements généraux	▶	  
Climat	▶	  
Emissions de gaz à effet de serre	▶	    
Prix du carbone	▶	
Biodiversité	▶	    
Eau	▶	 

DES ENJEUX PARTAGÉS PAR TOUS

ENGIE a interrogé ses parties prenantes sur leur perception de nos enjeux.



Anne Chassagnette

Directrice de la RSE du Groupe et Directrice Générale du fonds d'investissement à impact Rassembleurs d'Energies

Pour ENGIE, l'analyse de matérialité est un vrai exercice stratégique destiné à identifier l'impact des enjeux de développement durable sur nos métiers et nos orientations. C'est pourquoi, cette année, nous avons distingué les enjeux fondamentaux pour nous, mais communs à de multiples secteurs d'activité, des enjeux stratégiques ayant des conséquences sur la transformation du Groupe et son modèle d'affaires. C'est le cas des enjeux Transformation bas-carbone et Croissance durable, ainsi que des enjeux associés à nos priorités stratégiques : Énergies et gaz renouvelables, Infrastructures énergétiques et Efficacité et sobriété énergétique. L'engagement des collaborateurs, une gouvernance responsable mais aussi la finance durable seront évidemment des leviers incontournables pour garantir la cohérence des actions d'ENGIE avec sa raison d'être. »

UN MODÈLE D'AFFAIRES

RECENTRÉ AUTOUR DE SES ACTIVITÉS CLÉS, LE MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE DÉMONTRE SA CAPACITÉ À CAPITALISER SUR SES ATOUTS POUR METTRE EN ŒUVRE SA STRATÉGIE.

RESSOURCES

Capital financier

- 34 Mds€ de capitaux propres
- 13,3 Mds€ de liquidités
- 22,5 Mds€ de dette nette financière
- 4,0x dette nette économique/EBITDA

Capital industriel

- 4 Mds€ de CAPEX de croissance
- 2,4 Mds€ de CAPEX de maintenance
- 1,3 Md€ de financement des provisions nucléaires

Capital intellectuel

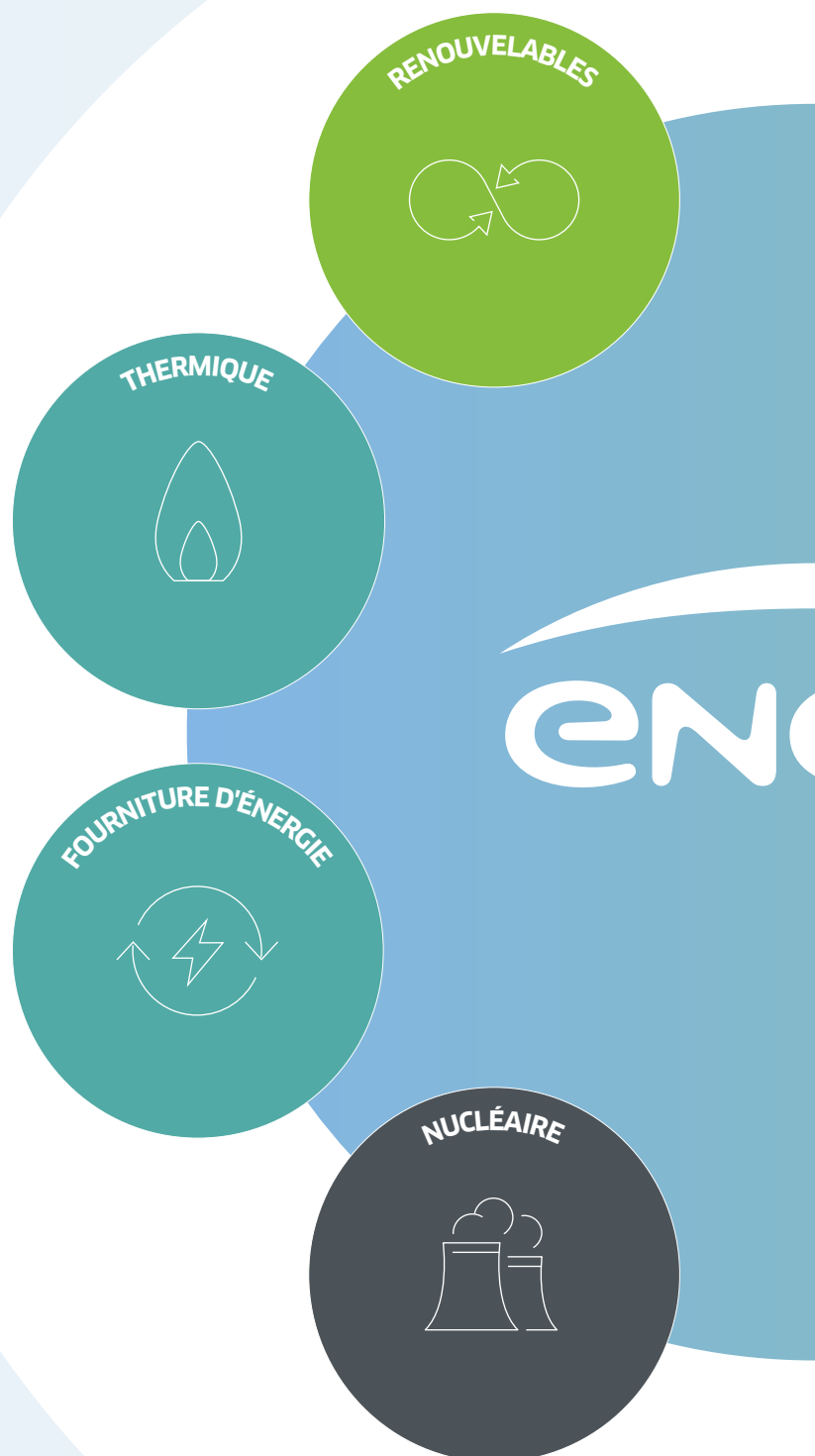
- 900 chercheurs
- 190 M€ dédiés à la R&D
- 50 M€ investis en 2020 dans des start-up
- 180 M€ investis dans ENGIE New Ventures

Capital humain et sociétal

- 172 703 salariés, dont 21,5 % de femmes et 24,1% de femmes dans le management
- 29 481 recrutements
- 70,1 % de salariés formés
- 3,5 % d'alternants
- 25,1 % de cadres dirigeants de nationalité ni belge ni française
- 35 M€ investis par Rassembleurs d'Energies
- 7,8 M€ de dotation annuelle pour la Fondation ENGIE

Capital naturel

- 285 TWh de consommation d'énergie primaire (excluant l'autoconsommation)
- 76,8 Mm³ d'eau consommée
- 553 M€ de dépenses environnementales (investissements et dépenses courantes liés à la préservation de l'environnement)



SIMPLIFIÉ

Agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone, par des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Cette raison d'être rassemble l'entreprise, ses salariés, ses clients et ses actionnaires et concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète. L'action d'ENGIE s'apprécie dans sa globalité et dans la durée.

CRÉATION DE VALEUR

des solutions respectueuses de l'environnement...

- 31 GW d'EnR de capacités de production électriques ✓ et 4,2 GW en construction
- 20,1 GW de capacités de chaleur et de froid sur réseaux urbains
- 284 GWh de production de biométhane

... qui rassemblent ses salariés, clients et actionnaires

- 83% des salariés se sont déclarés engagés¹
- 3,2% du capital détenu par les salariés
- 76% de clients particuliers satisfaits
- 0,53 € de dividende par action au titre de l'exercice 2020²
- 100% des activités industrielles couvertes par un mécanisme de dialogue avec les parties prenantes. ✓

... et qui concilient la performance économique

- 9,3 Mds€ d'EBITDA
- 7,1 Mds€ Cash Flow lié aux opérations
- 1,7 Md€ de Résultat Net Récurrent part du Groupe
- 6,0 % de ROCEp³
- Strong investment grade

... et l'impact positif sur les personnes et la planète

- -52% d'émissions spécifiques de CO₂ de scope 1 pour la production d'énergie par rapport à 2012 ✓
- 51% des offres proposant une alternative contribuant à la décarbonation
- 11,5 M de bénéficiaires des programmes d'accès à l'énergie durable
- 70% des fournisseurs préférentiels et majeurs avec un risque RSE maîtrisé selon ECOVADIS
- 45 % de PME parmi les fournisseurs en France
- 1,8 Md€ versés pour les impôts sur les bénéfices, les autres impôts et taxes locales
- 331 600 équivalents temps plein soutenus en France (emplois directs, indirects et induits)



✓ Objectif 2020 atteint

¹ Selon enquête ENGIE&Me • ² sous réserve de l'approbation de la résolution lors de l'AG du 20 mai 2021 • ³ Taux sur capitaux employés productifs

UN COEUR D'ACTIVITÉ AU SERVICE D'UN **MONDE BAS-CARBONE**

Le Groupe s'appuie sur ses **activités** pour proposer à ses clients des solutions compétitives, à haute valeur ajoutée, qui leur permettent d'atteindre leurs objectifs de Net Zéro Carbone.



ÉNERGIES RENOUVELABLES



4 032
collaborateurs



2,5 Mds€
Chiffre
d'affaires en 2020



1,6 Md€
EBITDA

- Moteur de croissance du Groupe
- Leader mondial de la production électrique renouvelable
- 1^{er} producteur indépendant d'hydroélectricité au Brésil, et 2^{ème} opérateur hydraulique en France
- Des plateformes de développement robustes en Europe, Amérique latine et du nord
- Pionnier dans l'éolien en mer flottant

BUSINESS CASE :

En 2021, ENGIE alimentera l'université de Flinders (Australie) avec des énergies 100% renouvelables.

L'accord d'achat d'électricité (PPA) de 5 ans fournira 92 GWh d'électricité sourcée à partir du parc éolien ENGIE de Willogoleche. Ce PPA s'inscrit dans la lignée de la feuille de route pour une énergie nette zéro carbone de la ville de Springfield. Il vise à explorer la possibilité de déployer des solutions de production locale d'énergie verte et des actions d'efficacité énergétique en accord avec les ambitions du plan 2025 de développement durable que s'est fixée l'université.



ENERGY SOLUTIONS



120 967
collaborateurs



20,1 Mds€
Chiffre
d'affaires en 2020



1,2 Md€
EBITDA

- Moteur de croissance du Groupe
- ENGIE est leader mondial des réseaux de froid N°1 et de chaleur N°3
- Des activités recentrées et simplifiées autour des infrastructures distribuées d'énergie et des services associés d'efficacité énergétique
- Des infrastructures distribuant de l'énergie bas-carbone selon un modèle contractuel à long-terme
- Des services d'efficacité énergétique pour accompagner les clients de manière globale dans l'atteinte de leurs objectifs de décarbonation
- Des fortes ambitions de croissance en ligne avec les perspectives de marché dynamiques

BUSINESS CASE :

Orange s'associe à ENGIE pour son approvisionnement en énergie renouvelable

Le contrat d'achat d'électricité (PPA) signé entre Orange et ENGIE pour une durée de 15 ans permettra le développement de deux nouveaux projets solaires de 102 MWc en France. La mise en service des deux parcs solaires débutera au plus tard le 1^{er} janvier 2023.



INFRASTRUCTURES



22 171
collaborateurs



6,7 Mds€
Chiffre
d'affaires en 2020



3,9 Mds€
EBITDA

- Cœur de métier historique du Groupe
- 1^{er} réseau de distribution de gaz naturel en Europe, 1^{er} réseau de transport de gaz naturel en France et 2^{ème} en Europe, 1^{er} opérateur de stockage et de terminaux en France et 2^{ème} opérateur de stockage en Europe
- Notre ambition : être reconnu comme un acteur de référence dans le transport d'énergie et le stockage en France et à l'international
- En France, le développement des gaz verts (biométhane et hydrogène), l'adaptation de nos infrastructures et la performance opérationnelle sont les trois priorités de notre activité

BUSINESS CASE :

Innovation technologique de pointe, le projet GRHYD est la première démonstration de Power-to-Gas en France.

Il permet de transformer les surplus d'électricité renouvelable en hydrogène par électrolyse de l'eau et rend ainsi possible leur stockage et leur valorisation. Ce projet, dont un pilote a été lancé dans la Communauté Urbaine de Dunkerque, permet d'alimenter 100 logements et une chaufferie. A terme, une flotte d'une cinquantaine de bus GNV adaptée au mélange hydrogène-gaz naturel, fonctionnera à cette énergie. En proposant un nouveau mode de valorisation et de stockage des énergies renouvelables, cette technologie constitue une alternative plus faiblement émettrice en CO₂ au gaz naturel.



THERMIQUE



5 092
collaborateurs



3,2 Mds€
Chiffre
d'affaires en 2020



1,6 Md€
EBITDA

- La production d'énergie thermique, complémentaire aux énergies électrique renouvelables, est un levier clé pour une transition énergétique compétitive
- Cœur de métier historique du Groupe
- En plus de son plan de sortie du charbon, le Groupe s'est donné un feuille de route pour décarboner sa flotte de centrale électrique au gaz, en ligne avec son objectif de Net Zéro Carbone d'ici 2045

BUSINESS CASE :

ENGIE réaffirme sa position de leader de la production d'électricité au Moyen-Orient

En mars 2020, le Groupe a mis en service la centrale à gaz Fadhili (1,5 GW), une centrale de cogénération en Arabie Saoudite dans laquelle il détient une participation de 40 %. Elle produira l'équivalent de la consommation d'électricité de 1,4 M de personnes.



FOURNITURE D'ÉNERGIE



12 700
collaborateurs



20,9 Mds€
Chiffre
d'affaires en 2020



0,4 Md€
EBITDA

- Développer de nouvelles offres de fourniture d'énergie décarbonée et de maîtrise des consommations à destination des clients particuliers
- Développer des solutions complètes de fourniture d'énergie verte avec une composante locale aux clients professionnels, assorties de contrats de long terme et d'engagement d'efficacité énergétique

BUSINESS CASE :

Electricité et Gaz verts pour les clients particuliers désireux de s'engager davantage dans une démarche écologique et locale

Élec Vert+ et Gaz Vert+ sont des forfaits compatibles avec les offres électricité et gaz d'ENGIE qui permettent à partir de sites de production exclusivement installés en France, de fournir respectivement, une électricité 100 % d'origine hydraulique et éolienne, et 5 % à 100 % de gaz sous forme de biométhane.

P.22

| Un Conseil d'Administration engagé

P.24

| Une équipe de Direction renouvelée

P.26

| Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance

P.27 La rémunération des dirigeants

P.28

| Comité pour l'Éthique, l'Environnement et le Développement Durable

P.29 Les enjeux du climat

P.30

| Comité d'Audit

P.31 La gestion des risques

P.32

| Comité de la Stratégie, des Investissements et des Technologies

P.33 La recherche et le développement

EN 2021, LE GROUPE A ACCUEILLI UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET S'EST DOTÉ D'UN COMITÉ EXÉCUTIF ORGANISÉ AUTOUR DE SES CŒURS DE MÉTIERS. EN ÉTROITE COLLABORATION, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CETTE NOUVELLE ÉQUIPE SONT GARANTS DE L'ALIGNEMENT DU GROUPE AVEC SA RAISON D'ÊTRE.

ORGAN



UNE ORGANISATION SIMPLIFIÉE

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ENGAGÉ

À l'issue de l'Assemblée Générale du 20 mai 2021, le Conseil d'Administration est composé de 14 membres aux expertises variées : ces profils complémentaires lui permettent de déterminer les orientations stratégiques du Groupe et de veiller à leur mise en œuvre, conformément à sa raison d'être et aux attentes de ses parties prenantes.



Jean-Pierre Clamadieu
Président du Conseil d'Administration
• Ancienneté au Conseil¹ : 2 ans
• Nombre de mandats² : 2
• Taux d'assiduité aux réunions en 2020 : 100 %

Catherine MacGregor
Directrice Générale
Administratrice sous réserve de sa nomination par l'Assemblée Générale du 20 mai 2021

Fabrice Brégier
• Ancienneté au Conseil¹ : 4 ans
• Nombre de mandats² : 1
• Taux d'assiduité aux réunions en 2020 : 100 %

Françoise Malrieu
• Ancienneté au Conseil¹ : 9 ans
• Nombre de mandats² : 1
• Taux d'assiduité aux réunions en 2020 : 100 %

Ross McInnes
• Ancienneté au Conseil¹ : 2 ans
• Nombre de mandats² : 2
• Taux d'assiduité aux réunions en 2020 : 100 %

Marie-José Nadeau
• Ancienneté au Conseil¹ : 5 ans
• Aucun mandat²
• Taux d'assiduité aux réunions en 2020 : 100 %

Lord Peter Ricketts of Shortlands
• Ancienneté au Conseil¹ : 4 ans
• Aucun mandat²
• Taux d'assiduité aux réunions en 2020 : 100 %



Isabelle Bui
• Ancienneté au Conseil¹ : 1 an
• Nombre de mandats² : 1
• Taux d'assiduité aux réunions en 2020 : 100 %

Patrice Durand
• Ancienneté au Conseil¹ : 4 ans
• Aucun mandat²
• Taux d'assiduité aux réunions en 2020 : 100 %

Mari-Noëlle Jégo-Laveissière
• Ancienneté au Conseil¹ : 5 ans
• Nombre de mandats² : 1
• Taux d'assiduité aux réunions en 2020 : 94 %

Christophe Agogué
• Ancienneté au Conseil¹ : 2 ans
• Aucun mandat²
• Taux d'assiduité aux réunions en 2020 : 100 %

Alain Beutlier
• Ancienneté au Conseil¹ : 12 ans
• Aucun mandat²
• Taux d'assiduité aux réunions en 2020 : 94 %

Philippe Lepage
• Ancienneté au Conseil¹ : 6 ans
• Aucun mandat²
• Taux d'assiduité aux réunions en 2020 : 94 %

• Administrateur représentant les salariés actionnaires : à désigner par l'Assemblée Générale du 20 mai 2021

¹ Ancienneté en année échue au 25 février 2021

² Au 25 février 2021, dans des sociétés cotées extérieures à ENGIE

Un Conseil qui oriente la vision stratégique du Groupe

Pour accompagner au mieux sa transformation, ENGIE organise régulièrement des **sessions de formations ou d'informations spécifiques** à la demande des membres du Conseil d'Administration. Le Groupe propose également à tout nouvel administrateur une **formation sur mesure selon son profil et ses besoins**.

Chaque année, les membres du Conseil se réunissent lors d'un **séminaire stratégique** durant lequel ils échangent sur les évolutions sectorielles et les attentes des parties prenantes du Groupe. En 2020, le Conseil a procédé à une revue du plan stratégique afin

de distinguer, métier par métier, les opportunités à saisir et les défis à relever. Cet exercice a permis de confirmer les nouvelles orientations stratégiques et les éléments financiers devant servir de base aux futures prises de décision du Conseil.

ENGIE organise un **dialogue régulier** avec ses actionnaires, les principaux investisseurs institutionnels et les agences de conseils en vote, notamment dans le cadre des **roadshows gouvernance**. Ce dialogue permet au Président du Conseil de comprendre leurs attentes et de leur expliquer les orientations stratégiques du Groupe.

98%

DE TAUX DE PARTICIPATION
AUX RÉUNIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

16

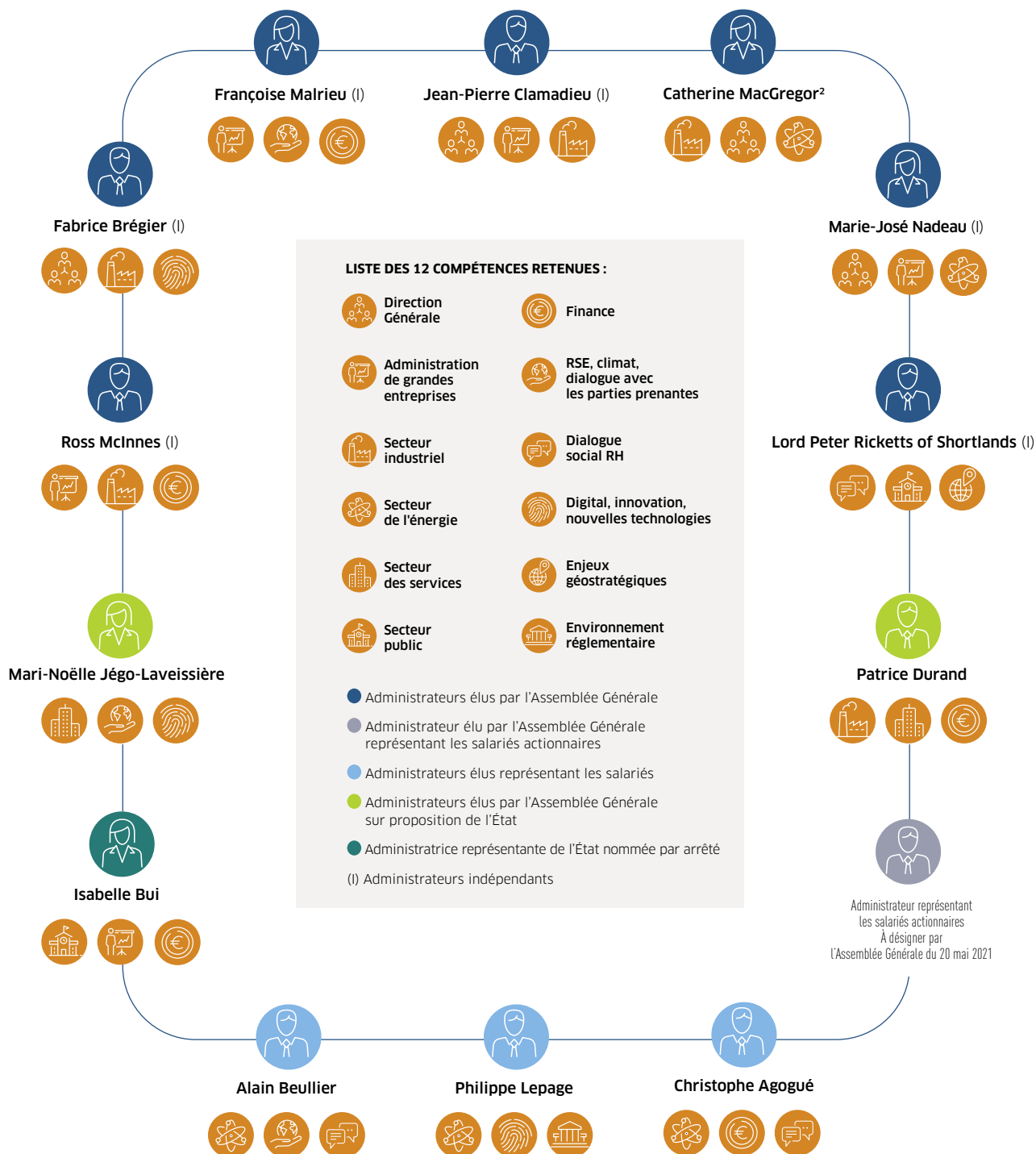


RÉUNIONS
EN 2020

Un Conseil aux expertises variées

Le Conseil d'Administration compte 6 membres indépendants. La nomination de Catherine MacGregor, Directrice Générale, comme administratrice du Groupe est proposée à l'Assemblée Générale du 20 mai 2021.

À l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration aura un taux d'indépendance de 60 % et un taux de féminisation de 50 %¹. ENGIE veille également à la représentativité internationale des membres de son Conseil – quatre nationalités sont présentes en son sein – ainsi qu'à la diversité et à la complémentarité des compétences individuelles des administrateurs. Le schéma suivant présente les 3 compétences clés de chaque administrateur parmi douze compétences retenues.



¹ Conformément au code Afep-Medef, les quatre administrateurs représentant les salariés ou les salariés actionnaires ne sont pas pris en compte dans le calcul de la proportion d'administrateurs indépendants pour le Conseil d'Administration et ses Comités, ni dans le calcul de la proportion de femmes et d'hommes au sein du Conseil d'Administration.

² Sous réserve de sa nomination par l'Assemblée Générale du 20 mai 2021

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION RENOUVELÉE

Un nouveau Comité Exécutif a été mis en place, organisé autour des cœurs de métiers du Groupe.



Catherine MacGregor
Directrice Générale



Paulo Almirante
Directeur général adjoint
en charge des activités
Renouvelables
Responsable des activités
de gestion globale de l'énergie
et de production nucléaire



Sébastien Arbola
Directeur général adjoint
en charge des activités de
Production Thermique et de
Fourniture d'Énergie



Jean-Sébastien Blanc
Directeur général adjoint
en charge des Ressources
Humaines



Frank Demaille
Directeur général adjoint
en charge de la Transformation
et des Géographies



Judith Hartmann
Directrice générale adjointe
en charge des Finances,
de la Responsabilité Sociétale
d'Entreprise et des Achats



Yves Le Gélard
Directeur général adjoint
en charge du Digital et des
Systèmes d'Information



Cécile Prévieu
Directrice générale adjointe
en charge des activités de Energy
Solutions



Edouard Sauvage
Directeur général adjoint
en charge des activités
Infrastructures



Jérôme Stubler
Directeur général adjoint
chargé de mission auprès de la
Directrice Générale, en charge
du projet d'organisation des
activités de services
multi-techniques



Claire Waysand
Directrice générale adjointe
en charge du Secrétariat
Général, de la Stratégie,
de la Recherche & Innovation
et de la Communication

Une nouvelle Directrice Générale pour conduire la transformation et porter l'ambition du Groupe

Après une gouvernance collégiale de transition, un **processus de recrutement** a été initié, sous le pilotage du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance, avec l'appui du Président du Conseil d'Administration, Jean-Pierre Clamadiéu.

Le 2 octobre 2020, le Conseil d'Administration a décidé de nommer **Catherine MacGregor** en tant que Directrice Générale à partir du 1^{er} janvier 2021. Les trois mois précédant sa prise de fonction ont permis à Catherine MacGregor de découvrir l'environnement et les activités du Groupe à travers des entretiens, des visites de sites et des rencontres avec les clients.

Un Comex diversifié

Sur proposition de la Direction Générale, le Conseil d'Administration a fixé pour objectif que le Comité exécutif comprenne au moins 40% de femmes et au moins 40% d'hommes à horizon 2025. Le taux actuel de mixité s'élève à 36 %.

4



FEMMES
MEMBRES
DU COMITÉ
EXÉCUTIF

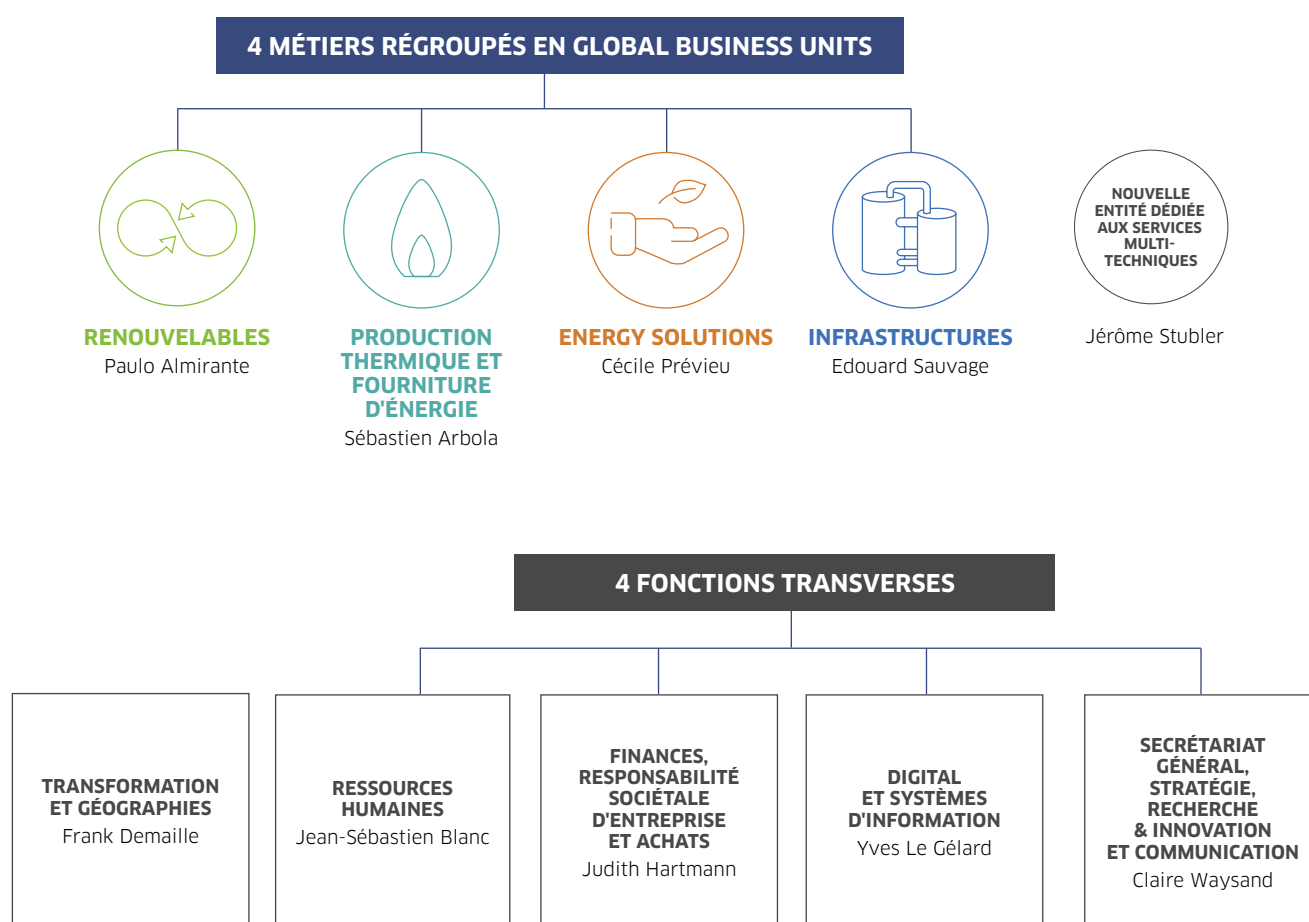
4



NATIONALITÉS
REPRÉSENTÉES
AU SEIN
DU COMITÉ
EXÉCUTIF

Un périmètre de responsabilités des membres du Comex aligné sur les priorités stratégiques

Les priorités stratégiques d'ENGIE sont : une ambition de croissance dans les renouvelables et les infrastructures notamment décentralisées, une sélectivité géographique accrue et une simplification du Groupe. Ces priorités comprennent également la constitution d'une future entité autour des activités de services multi-techniques dont l'actionnariat est appelé à évoluer.



Catherine MacGregor
Directrice Générale



L'ensemble de la Direction est engagé avec l'objectif d'opérationnaliser notre stratégie et d'accroître la culture de la performance, au service de la croissance du Groupe. Je suis heureuse de pouvoir m'appuyer sur le professionnalisme et l'expertise de nos équipes pour écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire d'ENGIE et poursuivre les efforts engagés en faveur d'un monde neutre en carbone. ”

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE LA GOUVERNANCE

Votre Comité a supervisé l'élaboration de la raison d'être. Qu'en est-il s'agissant de sa mise en œuvre ?

Françoise Malrieu : La mise en œuvre de la raison d'être trouve son application directe dans les travaux du comité sur la politique de rémunération. À titre d'exemple, la rémunération incitative à long terme de la Directrice Générale est dorénavant subordonnée à hauteur de 15 % à l'atteinte des objectifs du Groupe en matière d'émission de gaz à effet de serre issus de la production d'énergie et d'augmentation de la part des capacités renouvelables dans notre mix énergétique. C'est nouveau puisqu'auparavant la rémunération incitative à long terme était exclusivement soumise à des critères financiers.

Parmi les travaux du Comité en 2020, y a-t-il un sujet qui a particulièrement retenu l'attention du Comité ?

Jean-Pierre Clamadieu : Le recrutement de la Directrice Générale a particulièrement mobilisé le Comité. Il est le fruit d'un processus de sélection approfondi ayant associé deux cabinets de recrutements, dont le séquençage a permis de s'assurer de l'adhésion de Catherine MacGregor à la raison d'être du Groupe et aux nouvelles orientations stratégiques arrêtées par le Conseil pendant l'été.

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2020 ET DÉBUT 2021

- Raison d'être
- Modalités de départ de la précédente Directrice Générale et mise en place d'une Direction Collégiale de transition
- Processus de recrutement du nouveau Directeur Général
- Rémunération des mandataires sociaux
- Composition, politique de diversité et évaluation du fonctionnement du Conseil et de ses Comités ; indépendance et compétences des administrateurs
- Actionnariat salarié et processus de nomination de l'administrateur représentant les salariés actionnaires
- Evolution de la composition du Comex et de l'ENGIE 50 et objectif de féminisation
- Ratios d'équité

MISSIONS

Examine et formule des recommandations sur la composition et le fonctionnement du Conseil, le choix du Directeur Général, les plans de succession et la rémunération des mandataires sociaux.

Présidente du Comité :
Françoise Malrieu



2 femmes

- Françoise Malrieu
- Isabelle Bui



3 hommes

- Alain Beullier
- Fabrice Brégier
- Lord Peter Ricketts of Shortlands



11 réunions

100 %

Taux de participation

75 %

Taux d'indépendance

Compétences les plus représentées :



Finance



Administration de grandes entreprises



Secteur public

LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Une rémunération qui tient compte des objectifs de performance long-terme

Le Groupe offre à tous une rémunération **individualisée, équitable et compétitive** qui reflète la performance et les niveaux de responsabilité de chacun. La rémunération des cadres dirigeants est définie selon des critères de performance **quantifiables et qualitatifs** exigeants, mesurant la mise en œuvre de la stratégie. Chaque année,

la rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux est revue par le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance. Elle est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires.

Rémunération des dirigeants

En 2020, la rémunération du **Président** s'est élevée à une part fixe de 0,45 M€. La Directrice Générale par intérim a perçu en 2020 une rémunération fixe de 0,46 M€, complétée en 2021 par une rémunération variable de 0,72 M€ et 60 000 actions de performance sous réserve de validation de l'Assemblée Générale du 20 mai 2021.

Sur l'année 2020, le ratio de la rémunération de chaque dirigeant social ramené à la rémunération des salariés en

France a atteint 9,6x pour le Président et à 27,5x pour la Directrice Générale par intérim. Le ratio d'équité, s'agissant de la Directrice Générale par intérim, n'est pas considéré comme représentatif dans la mesure où il s'agissait d'une année de transition.

Sur l'année 2021, la **rémunération de la Directrice Générale** se décompose selon le tableau ci-dessous, sous réserve de validation de l'Assemblée Générale du 20 mai 2021.

Fixe annuel (numéraire)	Variable annuel (numéraire)		Incitation long terme (actions ou équivalents)
Directrice Générale 1 M€	Critères financiers 65 % - Résultat Net Récurrent Part du Groupe 25 % - Résultat Opérationnel Courant 25 % - Dette nette économique 25 % - Free Cash Flow (hors GEM) 25 %	Critères extra-financiers 35 % - Organisation & stratégie : 70 % Critères RSE : 30 % - Taux de fréquence accidents du travail ≤3,1 (10%) - ↘ des émissions GES de la production d'énergie (10%) - Surperformance de 5 notations RSE v/s secteur (10%)	Unités de performance acquises en 2024 - Croissance du RNRP sur 2 ans v/s panel⁽¹⁾ 25 % - Evolution du « Total Shareholder Return » (TSR) sur 3 ans v/s panel⁽¹⁾ 25 % - ROCE 30 % Objectifs RSE⁽²⁾ : 20 % - ↘ des émissions de GES de la production d'énergie (10%) - ↗ du % des capacités renouvelables (5%) - ↗ du % de femmes dans le management (5%)
Montant maximum : 140% du fixe annuel			
Autres membres du Comex Selon expérience, responsabilité et marché	Critères financiers 65 % Identiques à ceux de la Directrice Générale	Critères de performance individuelle 35 % Identiques à ceux des cadres dirigeants y compris malus	Actions de performance attribuées dans le cadre des plans du Groupe

(1) Panel : EDP, ENEL, Iberdrola, Naturgy, Snam et RWE - (2) basés sur l'objectif cible de fin 2023

Les membres du Comité Exécutif sont tenus par un objectif de détention d'actions s'élevant à 2 ans de rémunération fixe pour la Directrice Générale et à 1,5 an pour les autres membres.

Rémunération des cadres dirigeants

Afin de devenir acteurs de la transformation du Groupe et de sa performance de long terme, les 600 cadres dirigeants du Groupe ont bénéficié d'une **rémunération variable** grâce au programme Leadership Deal. Ils sont intéressés à la

performance économique et financière du Groupe et de leur Business Unit ainsi qu'à leur performance individuelle liée au management et à la transformation.

65 % performance économique et opérationnelle collective	+	35 % performance individuelle liée au management et à la transformation	-	Malus jusqu'à 20 % en cas d'incident éthique ou de santé-sécurité dans leur périmètre de responsabilité
--	---	---	---	---

COMITÉ POUR L'ÉTHIQUE, L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quelle est la place du climat au sein des travaux de votre Comité ?

Ross McInnes : Le Comité est notamment en charge du suivi des risques et opportunités liés au changement climatique, qui sont au cœur des objectifs RSE définis il y a un an en cohérence avec la raison d'être. Nous venons d'y ajouter un objectif de Net Zéro Carbone d'ici à 2045, couvrant toutes les activités, les émissions directes et indirectes (scopes 1,2,3) et une trajectoire carbone compatible avec l'objectif "well-below 2°C" de la méthodologie SBT. Quant à la sortie complète du charbon au plus tard en 2025 en Europe et en 2027 dans le monde, ENGIE donne la priorité à la fermeture ou la conversion de centrales à charbon lorsque cette approche est possible. La sortie se fera par cessions uniquement lorsque cela est nécessaire, en raison des contraintes locales.

Qu'en est-il de l'objectif de réduction de l'empreinte carbone des clients d'ENGIE ?

Claire Waysand : Nous avons augmenté notre ambition en la matière. Jusqu'à présent, l'objectif était d'être en capacité au plus tard en 2030 de proposer à tous nos clients une offre contribuant à la décarbonation. Afin de mieux évaluer notre impact, nous avons développé, avec des partenaires comme l'ADEME, WBCSD, ISO, Saint-Gobain, Suez, Solar Impulse, Net Zéro Initiative, une méthodologie robuste et vérifiable de mesure des émissions de CO₂ évitées par nos clients grâce aux produits et services proposés par ENGIE. L'objectif, qui sera mesuré grâce à cette méthodologie, est de parvenir à faire éviter à nos clients l'émission de 45 millions de tonnes de CO₂ en 2030 contre 21 millions de tonnes en 2020.

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2020 ET DÉBUT 2021

- Ambition carbone (trajectoire, décarbonation clients, ..)
- Examen de la performance RSE du Groupe ; objectifs RSE et leur déploiement
- Analyse et actions dans le cadre du risque prioritaire « changement climatique », la certification Science Based Targets et mise en œuvre des recommandations de la Task force on Climate-related Financial Disclosure
- Bilan annuel santé et sécurité, revue de chaque accident mortel et élaboration du plan d'actions santé et sécurité 2021-2025
- Rapport annuel d'activités Éthique et Compliance
- Évolution de la politique des consultants commerciaux
- Suivi du risque prioritaire RH lié aux enjeux de transformation
- Politique et index d'égalité professionnelle et salariale

MISSIONS

S'assure du bon niveau d'engagement du Groupe en matière éthique, de conformité RSE et de responsabilité environnementale, sociale et sociétale. Examine les politiques en matière de ressources humaines et s'assure de la mise en place d'un dispositif de prévention et de détection de la corruption. Veille à la prise en compte par le Groupe des enjeux RSE et des perspectives de long terme.

Président du Comité :

Ross McInnes



2 femmes

- Mari-Noëlle Jégo-Laveissière
- Françoise Malrieu



2 hommes

- Ross McInnes
- Christophe Agogue



4 réunions

100 %

Taux de participation

67 %

Taux d'indépendance

Compétences les plus représentées :



Administration de grandes entreprises



RSE, climat, dialogue avec les parties prenantes



Finance

LES ENJEUX DU CLIMAT

Le climat : un enjeu stratégique pour ENGIE

Face à l'ampleur de l'impact du changement climatique¹, ENGIE a fait du climat un **sujet majeur** en termes de Responsabilité Sociétale et Environnementale. Le Groupe est résolu à s'inscrire sur une trajectoire **en ligne avec l'Accord de Paris**. Il réduit drastiquement ses émissions liées à ses activités industrielles et a obtenu la **certification**

Science Based Targets (SBT) de ses premiers objectifs de décarbonation à horizon 2030. En 2021, le Groupe a renforcé son ambition climatique en s'engageant sur le Net Zéro Carbone d'ici 2045 pour toutes ses activités. Cet engagement s'appuie sur une trajectoire *well-below 2°C* en vue d'une nouvelle certification SBT.

1 Identification de la **vulnérabilité** spécifique au changement climatique de chaque type d'actifs

2 Partenariat avec l'Institut Pierre Simon Laplace afin d'évaluer au niveau régional les **conséquences** du changement climatique en fonction des besoins

3 Mesure des **impacts potentiels** du changement climatique sur les actifs et élaboration de **plans d'adaptation** par site

Une stratégie climat volontariste

ENGIE met en œuvre les recommandations de la TCFD². Il est actuellement en train d'évaluer les risques financiers du changement climatique sur ses infrastructures avant de concevoir des plans d'adaptation pour réduire sa vulnérabilité. Le Groupe distingue :

- Les **risques de transition** qui sont les risques liés aux évolutions socio-économiques, réglementaires, technologiques et financières

- Les **risques physiques** qui résultent des dommages directement et indirectement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques.

GOVERNANCE

- Responsabilité du Conseil d'Administration en matière climatique inscrite dans son règlement intérieur
- CEEDD : statue sur les questions liées au climat, les objectifs de décarbonation, la politique climatique
- Comité de suivi interne des objectifs de décarbonation du Groupe
- Comité de suivi interne de la mise en œuvre des recommandations de la TCFD
- Utilisation d'un prix carbone interne et de budgets carbone pour respecter la trajectoire climat

STRATÉGIE

La décarbonation de l'économie est au cœur de la stratégie

- À moyen terme : une trajectoire des émissions de GES compatible avec l'Accord de Paris (certification SBT renforcée par de nouveaux objectifs 2030 annoncés en 2021)
- Annonce du plan de la sortie totale du charbon en 2027 et dès 2025 en Europe
- Analyse de la résilience du modèle d'affaires aux scénarios de décarbonation
- Elaboration des plans d'adaptation en cours
- Engagement sur un nouvel objectif de contribution à la réduction des émissions de GES de nos clients

LES RISQUES ET LEUR GESTION

Risque de transition : modification des réglementations, des comportements des marchés, des consommateurs, des évolutions technologiques

- Collaboration avec les Autorités pour la mise en place de la transition énergétique, le développement des gaz renouvelables et des EnR pour la production électrique
- Transformation du Groupe : place des Renouvelables et de la production de gaz vert, développement de services et d'activités décarbonées
- Mise en place d'un plan R&D afin de réduire l'exposition aux risques technologiques

Risques physiques : hausse des températures, inondations, sécheresses, vents, vagues de chaleur :

- Vérification de l'assurabilité des projets dès leur phase de développement
- Intégration de mesures spécifiques de traitement des risques de vague de chaleur et de froid
- Élaboration de plans de continuité d'activité
- Identification des fournisseurs et zones de fourniture à risque

¹ Entre les années 1970 et les années 2010, le nombre de catastrophes naturelles a été multiplié par quatre et le coût moyen qui leur est associé par 22. Source: Swiss-Re

² Task Force on Climate-related Financial Disclosures

COMITÉ D'AUDIT

Quelles mesures le Comité d'Audit a-t-il prises pour limiter l'impact économique de la Covid-19 sur le Groupe ?

Marie-José Nadeau : Le Comité a mis en place un suivi par pays et par activité, a encouragé la réduction des dépenses et reporté les investissements non prioritaires. Il s'est assuré du maintien des capacités économiques pour un redémarrage optimal des activités. Le Comité s'est réuni autant de fois que nécessaire pour assurer ses missions avec les mêmes exigences de qualité que les années précédentes.

Quelles mesures le Groupe a-t-il prises pour limiter l'impact financier de cette crise ?

Judith Hartmann : Malgré un contexte fortement impacté par la crise, nous avons su garder un bilan très solide et un niveau de liquidités élevé, tout au long de l'année. Grâce à des plans d'actions ciblés, notamment sur la réduction de nos coûts, et sur la gestion de la trésorerie, nous avons réussi à maintenir un niveau d'endettement conforme à nos attentes.

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2020 ET DÉBUT 2021

- Situation du Groupe au regard de la crise sanitaire de la Covid-19
- Comptes consolidés et sociaux et leurs communiqués de presse
- Options, hypothèses et prévisions de clôture et documents de gestion prévisionnelle
- Politique de dividende et guidance 2020 ; Politique de trésorerie 2020
- Evolution des KPI opérationnels communiqués au marché
- Rapports d'activité de l'audit interne, suivi des recommandations d'audit, plans annuels d'audit interne 2020 et 2021 et actualisation du plan annuel d'audit 2020 au regard de la crise sanitaire de la Covid-19
- Revue du contrôle interne Groupe
- Résolutions financières présentées à l'Assemblée Générale
- Revue des risques prioritaires : cybersécurité, sécurité industrielle, sûreté nucléaire, RH liés aux enjeux de transformation, changement climatique, place du gaz dans le mix énergétique
- Revue des assurances du Groupe
- Nouvelle politique fiscale du Groupe
- Conclusion d'une ligne de crédit consortiale (club deal) de 2,5 Mds€
- Émission d'obligations hybrides

MISSIONS

Examine les comptes et la situation financière, passe en revue les contrôles externe et interne, ainsi que la cartographie des risques significatifs pour le Groupe.

Présidente du Comité :
Marie-José Nadeau



3 femmes

- Marie-José Nadeau
- Isabelle Bui
- Françoise Malrieu



2 hommes

- Christophe Aubert
- Ross McInnes



9 réunions

dont 2 réunions communes avec le CSIT

100 %

Taux de participation

75 %

Taux d'indépendance

Compétences les plus représentées :



Finance



Administration de grandes entreprises

LA GESTION DES RISQUES

Une politique de management global des risques

La diversité de ses activités et de ses implantations expose le Groupe à des risques divers. Pour limiter leur survenance, minimiser leur impact et les anticiper, ENGIE mène **une politique globale de management des risques**. Cette politique

affirme que tout manager est un risk manager et préconise une prise de risques **raisonnable au plan juridique, acceptable par l'opinion et supportable économiquement**. Le processus annuel d'évaluation des risques s'organise comme suit :

REVUE DES RISQUES EN COMITÉ DES RISQUES AU SEIN DU COMITÉ EXÉCUTIF

basée sur les remontées d'informations des entités opérationnelles et des Directions fonctionnelles et appuyée par les entretiens menés avec les dirigeants et l'examen des publications des analystes externes



CAMPAGNE ERM ANNUELLE

indiquant les orientations à prendre en compte pour la gestion des risques durant l'année, lancée dans l'ensemble du Groupe. Accent sur les risques prioritaires coordonnés chacun par un membre du Comex



NOUVELLE REVUE DES RISQUES

présentée au COMEX puis en Comité d'Audit. Ce dernier porte un avis sur l'efficacité du système de management des risques, dont il fait rapport au Conseil d'Administration

Un dispositif de gestion de crise robuste et évolutif

ENGIE a mis en place un **dispositif global de gestion de crise** de manière à faire face efficacement à la survenance de tous types de crise. Le Groupe s'est ainsi doté d'un **dispositif d'alerte** qui repose sur la remontée des incidents majeurs, leur analyse et l'organisation d'un processus de décision pour gérer la crise au niveau approprié. Pour tester la robustesse de l'organisation et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, chaque Business Unit doit réaliser un exercice par an et transmettre au Groupe ses retours d'expérience.

Dans le cadre de **la crise sanitaire de la Covid-19**, ENGIE a mis en place un dispositif de **plusieurs comités** : un comité de pilotage Groupe, trois comités géographiques France-Belgique-International en plus des comités pays. Ce dispositif avait pour objectif de faciliter la reprise des activités du Groupe et des approvisionnements en cas de rupture, tout en préservant la santé des salariés. Par ailleurs, des réunions Cluster portant sur les retours d'expériences sur la gestion de la crise par les différentes BU ont été animées par le Chief Risk Officer du Groupe qui est le Directeur du management des Risques.

Les risques majeurs pour le Groupe

Les **risques significatifs et spécifiques** auxquels le Groupe estime être exposé sont présentés dans le document d'enregistrement universel. Ils ont été appréciés et hiérarchisés sur la base du « risque net », après prise en compte des moyens de maîtrise mis en place. Les trois risques à criticité élevée identifiés en 2020 sont : le risque d'évolution du cadre réglementaire et du montant des provisions constituées pour le démantèlement des centrales nucléaires belges et la gestion du combustible usé, les risques de marché sur les matières premières et les risques de change.

Chaque année, le Conseil d'Administration sélectionne quelques **risques jugés prioritaires** dont le suivi est assuré par un membre désigné du Comex et qui seront examinés

au cours de l'année, de manière prioritaire par les Comités du Conseil. La majorité de ces risques font l'objet d'une revue par le Comité d'Audit, étant précisé que les risques prioritaires "changement climatique" et "transformation RH" sont revus par le CEEDD et le risque prioritaire "place du gaz dans le mix énergétique" est revu par le CSIT.

Par ailleurs, dans le cadre d'une démarche complémentaire formalisée dans sa déclaration de performance extra-financière et du suivi de son devoir de vigilance, le Groupe a recensé des **risques RSE** bruts nécessitant la mise en œuvre de politiques et de plans d'actions spécifiques à moyen, court et long terme.

COMITÉ DE LA STRATÉGIE, DES INVESTISSEMENTS ET DES TECHNOLOGIES

Quel est l'impact de la nouvelle orientation stratégique en matière de présence géographique ?

Jean-Pierre Clamadiou : ENGIE a enclenché la simplification de sa présence géographique avec l'objectif d'être dans le trio de tête des entreprises de l'énergie sur ces territoires. Ce recentrage géographique dans moins de 30 pays d'ici 2023 s'accompagne d'un recentrage de nos activités sur le renouvelable et les infrastructures centralisées et décentralisées.

Quelles sont vos priorités en matière d'investissements ?

Judith Hartmann : En 2020, nous avons réussi à faire des progrès majeurs sur le volet stratégique, tout en s'employant à limiter les impacts de la crise de la Covid-19 : nous avons investi environ 8 milliards dans le futur de l'entreprise. En 2021, nous poursuivrons le travail engagé de simplification du Groupe et continuerons à investir dans la croissance de nos activités accélérant une transition sobre, vers une économie neutre en carbone, principalement les renouvelables et les infrastructures.

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2020

- Enjeux stratégiques
- Sélectivité géographique
- Revue stratégique des activités de solutions clients
- Gestion opérationnelle en période de crise sanitaire de la Covid-19, impact et perspectives sur les pairs
- Retours d'expérience sur les acquisitions et rétrospective sur une série de projets acquis
- Préparation du séminaire stratégique annuel du Conseil d'Administration
- Projets d'investissements et de cessions en cours

ACTIVITÉS ET RÉUNIONS COMMUNES DU COMITÉ D'AUDIT ET DU CSIT

- Gestion opérationnelle en période de crise sanitaire de la Covid-19
 - Plan d'action CAPEX
 - Résilience des processus de production de l'information financière
 - Statut de la liquidité/financement
 - Processus de reprévision
- Budget et plan d'affaires à moyen terme

MISSIONS

Donne son avis sur les grandes orientations stratégiques, en particulier sur le plan stratégique. Examine les projets de croissance externe, interne ou de cession, accords stratégiques, alliances ou partenariats. Examine également les choix stratégiques en matière d'évolutions technologiques, de modernisation de l'équipement industriel ou de politique d'achat et de projet immobilier significatif.

Président du Comité :
Jean-Pierre Clamadiou



2 femmes

- Isabelle Bui
- Marie-José Nadeau



4 hommes

- Jean-Pierre Clamadiou
- Patrice Durand
- Philippe Lepage
- Ross McInnes



8 réunions

dont 2 en commun avec le Comité d'audit

96 %

Taux de participation

60 %

Taux d'indépendance

Compétences les plus représentées :



Administration de grandes entreprises



Secteur industriel



Finance

LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Nouvelles technologies : un axe clé de la transformation

En 2020, Engie a investi 190 M€ dans **la recherche et développement**. La filière Recherche et Innovation du Groupe travaille sur tous les aspects de la détection, des tests et du développement de nouvelles technologies, aidant ainsi les Business Units (BU) à rester compétitives et à préparer l'avenir. Ses activités répondent aux besoins des entités d'assurer leur croissance future sur trois horizons temporels : les activités actuelles, les nouvelles opportunités et les suggestions de croissance futures.

Une filière R&D dédiée aux nouvelles sources d'énergies

Essentiels à la décarbonation du système énergétique, **les gaz renouvelables et technologies de production d'électricité renouvelable** sont des priorités pour les centres de R&D. Chacune de ces technologies est envisagée comme une solution énergétique globale, fiable, durable et rentable.

Le Groupe mène ainsi des projets emblématiques impliquant de nouvelles sources d'énergie.

- ENGIE s'est par exemple engagé à mobiliser 800 M€ entre 2018 et 2023 en faveur du **biométhane**. Ce montant sera porté à 2 Mds€ d'ici 2030. Parmi les projets développés grâce à ces investissements, la plateforme GAYA a produit en 2020 pour la première fois du gaz renouvelable à partir de déchets solides non recyclables.
- Technologie encore en développement, en particulier pour **l'éolien flottant**, **l'éolien en mer** a un rôle de plus en plus important dans le mix énergétique d'ENGIE. Alors que des premiers parcs commencent à voir le jour, le Groupe est aujourd'hui un acteur clé du secteur avec Ocean Winds, sa joint-venture opérant en Europe et bientôt aux États-Unis.

Plateforme de recherche REIDS-SPORE

Fin 2020, ENGIE a inauguré une plateforme SPORE (Sustainable Power for Offgrid REgions) au large de Singapour. En collaboration avec l'Institut de Recherche en Énergie de l'Université Technologique de Nanyang et Schneider Electric, le site est destiné à devenir un **laboratoire vivant**, utilisé pour tester différentes technologies renouvelables, dont l'hydrogène renouvelable, proposer des formations et prouver qu'un micro-réseau 100% renouvelable est possible. La plateforme est **autosuffisante en énergie** grâce à différentes sources d'énergies renouvelables et solutions de stockages intégrées. Elle possède la plus grande éolienne installée à Singapour ainsi qu'une chaîne hydrogène complète dédiée à l'électricité et à la mobilité.

Cette priorité donnée à l'innovation se reflète dans l'organisation du Groupe. Regroupées au sein de la **filière Recherche & Technologies**, ce sont l'ensemble des entités R&D du Groupe et des BU menant des recherches R&D ainsi que les 23 Labs thématiques des équipes R&D qui dédient leurs travaux au développement de nouvelles technologies. La filière, pilotée et animée par ENGIE Research concerne 900 collaborateurs.

- Enfin, **l'hydrogène renouvelable** fait l'objet d'investissements massifs afin d'améliorer les techniques de production et de mettre en place une filière industrielle. ENGIE intervient dans plus de 30 projets dans 10 pays. Le nouveau partenariat signé avec ArianeGroup vise à élaborer et tester la technologie de liquéfaction d'hydrogène et développer ensuite une offre de produits et de services pour décarboner les transports lourds et longue distance. Cela illustre la volonté du Groupe de viabiliser l'utilisation de l'hydrogène liquide et d'offrir des solutions innovantes et intégrées à ses clients.



75 %

DE L'EFFORT
DE RÉDUCTION
DES GAZ À EFFET DE SERRE
DEVRA PROVENIR DE
TECHNOLOGIES
NON MATURES¹

¹ IEP, Energy Technology Perspective 2020



UNE RAISON D'ÊTRE

ADOPTÉE À PLUS DE 99% PAR LES ACTIONNAIRES, LA RAISON D'ÊTRE D'ENGIE DÉFINIT LA MISSION DU GROUPE. CE CHAPITRE EST STRUCTURÉ EN FONCTION DE SES **3 COMPOSANTES DE LA RAISON D'ÊTRE**



EN ACTION



1

Agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone, par des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement.

2

Cette raison d'être rassemble l'entreprise, ses salariés, ses clients et ses actionnaires...

3

... et concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète

P. **36**

| Une raison d'être pour agir

P. **38**

| Contribuer aux Objectifs de Développement Durable



P. **40**

| Se mobiliser pour la transition énergétique

P. **42**

| La biodiversité, au cœur des enjeux de l'entreprise

P. **46**

| Rassembler toutes nos parties prenantes autour d'une vision partagée

P. **50**

| Promouvoir une finance durable et responsable



UNE RAISON D'ÊTRE **POUR AGIR**

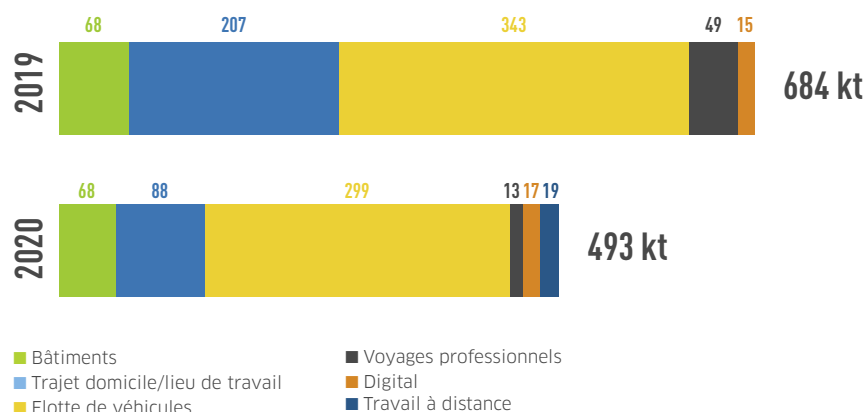
La raison d'être se traduit à la fois dans la transformation des modes de travail de l'ensemble de nos collaborateurs et dans l'accompagnement de nos clients.

Transformer les façons de travailler

Sensibiliser, créer le mouvement, agir, adopter des modes de travail plus respectueux de l'environnement est également au cœur de la transformation du Groupe. En 2019, les émissions de gaz à effet de serre liées aux façons de travailler des entités opérationnelles représentaient 684 kt CO₂. Pour les réduire, ENGIE se fixe un objectif ambitieux : **atteindre le Net Zéro Carbone sur ses modes de travail à**

horizon 2030. Il encourage ses salariés à adopter des pratiques responsables dans cinq domaines – les voyages d'affaires, le digital, les bâtiments, les déplacements domicile-travail ainsi que la flotte de véhicules – avec des objectifs chiffrés à la clé.

Evolutions des émissions de CO₂ du Groupe par domaine entre 2019 et 2020



En 2020 et dans un contexte de crise sanitaire mondiale, les émissions ont chuté de 28% pour atteindre 493 kt. Afin de refléter de manière plus exacte les émissions liées à

nos lieux de travail, il a été décidé pour la première fois de prendre en compte les émissions liées au travail à distance.

Objectifs de réduction de la consommation énergétique

Réduction de la consommation électrique des bâtiments



2030 > **-35 %**

Part des véhicules verts dans la flotte de véhicules



2030 > **100 %**



Clothilde Poplineau

Directrice de l'engagement des collaborateurs



Grâce à cet objectif, chaque collaborateur se sent partie-prenante de la raison d'être du Groupe et est invité à y contribuer au quotidien. ENGIE s'engage également à redéfinir ses politiques clés liées aux modes de travail. La conjonction de ces deux engagements nous permettra d'atteindre le Net Zéro Carbone. ”

Accompagner les clients industriels dans leur transition

Pour accompagner les clients industriels et prospects dans la réduction de leur empreinte carbone, ENGIE a développé une approche en trois étapes :

- 1** Réalisation d'un bilan des émissions CO₂ scope 1 & 2 au niveau global et détaillé par site en fonction des énergies consommées, enrichi d'une **cible de décarbonation atteignable** en fonction des solutions disponibles et de leur impact budgétaire. Bilan réalisé à l'aide de l'outil digital **Greenway** développé par ENGIE
- 2** Définition par les experts ENGIE d'une feuille de route précise, solutions techniques site par site et coûts associés, pour atteindre l'objectif de décarbonation.
- 3** Émission d'une proposition de mise en œuvre des solutions retenues.



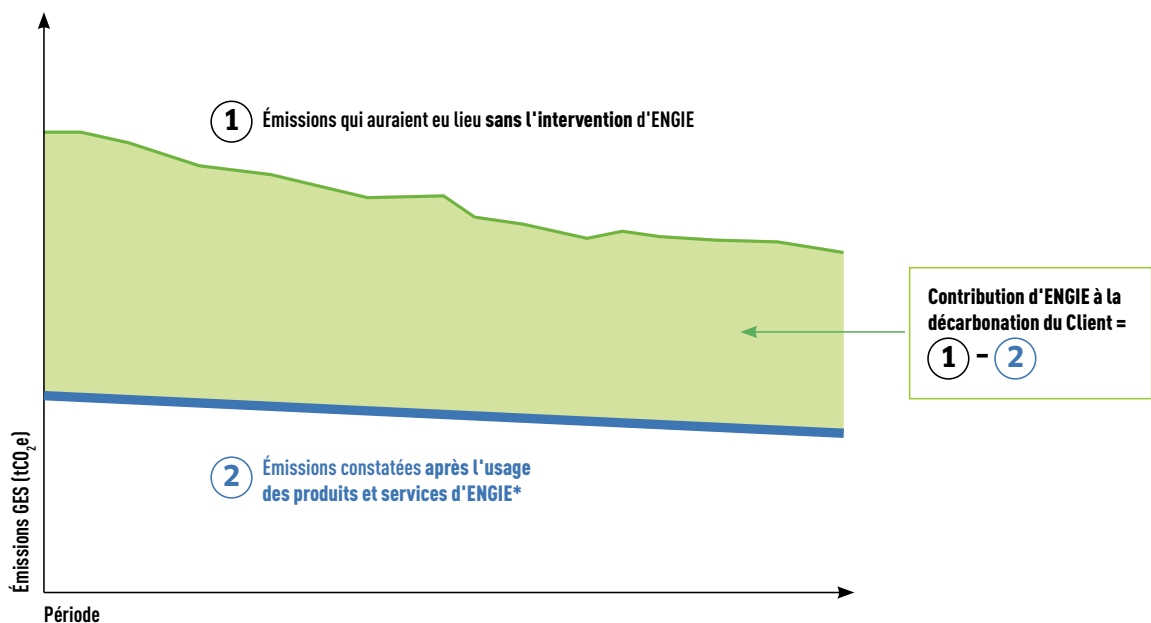
Jean-Christophe Tourel
Chef de projet Greenway

Lorsqu'elles s'engagent sur des réductions de CO₂, la plupart des entreprises ne savent pas comment atteindre concrètement leurs objectifs ! Avec l'approche Greenway et les outils digitaux qui la supportent, nous pouvons leur indiquer les meilleures options techniques et économiques pour atteindre leurs objectifs. En 2 ans, nous avons accompagné des dizaines de clients pour un volume de 25 Mt de CO₂eq. ”

Contribuer à la décarbonation des clients

Afin de renforcer son action en faveur de la transition énergétique, ENGIE s'est fixé pour nouvel objectif de contribuer **à réduire les émissions carbone de ses clients** de 45 Mt d'ici 2030. Le Groupe pourra agir à travers son offre de produits et services qui comprend la production

d'énergies vertes, les infrastructures décentralisées d'énergie et les services associés, la commercialisation des économies d'énergie et des certificats carbone et l'achat ou encore la revente d'énergie verte.



* Les offres et services d'ENGIE concernées sont la production d'énergies vertes, les infrastructures décentralisées d'énergie et les services associés, la commercialisation des économies d'énergie et des certificats carbone et l'achat ou la revente d'énergie verte.

CONTRIBUER AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs RSE d'ENGIE ainsi que ses engagements environnementaux ou sociétaux contribuent à la réalisation de sa raison d'être, mais aussi aux challenges de croissance durable exprimés par les 17 ODD des Nations Unies. Les enjeux de la matrice de matérialité du Groupe révisée en 2020 (Cf. page 15), montrent qu' ENGIE contribue aux cibles de 6 ODD de façon clé et aux cibles de 7 ODD de façon significative.

6 ODD POUR LESQUELS LA CONTRIBUTION D'ENGIE EST CLÉ

	5.1 - Lutte contre les discriminations 5.5 - Participation et accès aux postes de direction	ENGIE multiplie ses actions en faveur de l'égalité femmes-hommes, à travers ses engagements pour la pleine participation des femmes aux prises de décision et en renforçant l'accès sans discrimination aux fonctions de direction et d'encadrement. Ceci contribue à renforcer son image et son attractivité en tant qu'employeur.
	7.1 - Accès à l'énergie 7.2 - Énergies renouvelables 7.3 - Efficacité énergétique	Grâce à ses activités, ENGIE contribue activement à un accès universel à une énergie propre, au développement des énergies renouvelables et à l'amélioration de l'efficacité énergétique. À travers ses financements verts, il œuvre pour accélérer la transition vers une économie bas carbone.
	8.2 - Productivité économique 8.5 - Plein emploi et travail décent 8.8 - Droits & sécurité au travail	ENGIE entretient une relation de proximité avec les territoires et contribue à leur développement social et économique en pratiquant une fiscalité responsable. Du fait de son activité industrielle, ENGIE a priorisé la sécurité et la protection de ses salariés et sous-traitants partout dans le monde.
	9.2 - Industrialisation socioéconomiquement durable 9.4 - Modernisation et durabilité des filières industrielles 9.5 - Innovation, recherche et développement	ENGIE mobilise une partie significative de ses efforts de R&D et d'innovation pour moderniser et verdifier ses infrastructures. Le Groupe se positionne comme un acteur juste et innovant de la transition bas carbone qui œuvre à un réel partage de la valeur avec ses parties prenantes.
	11.3 - Urbanisation durable 11.6 - Impact environnemental	Acteur privilégié des territoires, ENGIE contribue à la ville de demain par la mise en place de dispositifs de planification urbaine comme les réseaux d'énergie ou la mobilité bas carbone, et par ses offres d'énergies propres et de services tels que la gestion des flux, les réseaux de chaleur, les réseaux connectés sans oublier la qualité de l'air.
	13.1 - Résilience et adaptation 13.3 - Éducation et capacité d'action	Du fait de sa raison d'être et de son ambition d'accélérer la transition bas carbone, ENGIE contribue fortement à cet ODD sur sa chaîne de valeur. Ses actions visent toute sa chaîne de valeur en promouvant les technologies de maîtrise de la demande, l'efficacité énergétique et les productions renouvelables d'électricité, de chaleur et de froid dont les gaz verts.

7 ODD POUR LESQUELS LA CONTRIBUTION D'ENGIE EST SIGNIFICATIVE

	3.8 - Couverture santé universelle 3.9 - Santé-environnement	L'ambition d'ENGIE d'accroître sa production d'énergies propres contribue à l'amélioration locale des conditions de vie et plus généralement de l'environnement. ENGIE garantit un accès global à des programmes de sécurité et de santé au travail (ENGIE Care).
	6.4 - Gestion durable des ressources en eau	L'accès, la préservation et l'utilisation rationalisée de ce patrimoine commun sont intégrés à la stratégie de gestion de l'eau du Groupe. Ils concernent les populations locales impactées par le stress hydrique et permettent la continuité des activités des sites dépendant d'un accès à l'eau douce.
	10.3 - Égalité des chances	ENGIE contribue au développement économique local en participant à une transition juste et en donnant accès à des emplois décents sans discrimination (Alliance For Youth, Global Compact). Cette contribution inclusive lui permet de développer des talents tout en faisant de l'égalité des chances une réalité.
	12.5 - Réduction des déchets 12.6 - Responsabilité sociétale des entreprises	L'utilisation optimisée de ses ressources et de ses déchets, accompagnée par la promotion de pratiques durables et viables dans sa chaîne de valeur, permet à ENGIE de démontrer sa raison d'être, d'impliquer sa sphère d'influence tout en œuvrant pour des consommations et productions responsables au niveau mondial.
	15.1 - Préservation des écosystèmes terrestres	ENGIE s'engage à atténuer son impact sur la vie terrestre en œuvrant pour la préservation des écosystèmes au travers des partenariats forts (Act4nature) et par le développement de nouvelles activités de valorisation de matière organique (biomasse).
	16.5 - Corruption 16.10 - Information et protection des libertés	En œuvrant pour une gouvernance exemplaire excluant toute forme de corruption et en déployant des instances de dialogue en vue d'améliorer la transparence de sa communication, ENGIE contribue positivement à cet ODD. Il s'engage également à conduire ses activités en respectant les droits humains internationalement reconnus.
	17.17 - Partenariats multi-acteurs	Grâce à son activité, ENGIE construit des relations solides avec un large panel de partenaires différents et est désormais un acteur reconnu des territoires. En capitalisant et renforçant ses relations, ENGIE peut accroître ses activités et son utilité sociale.

Contribution clé de l'enjeu à l'ODD et à ses cibles

Contribution significative de l'enjeu à l'ODD et à ses cibles

ENJEUX

[illegible]

SE MOBILISER POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Présent sur toute la chaîne de valeur de l'énergie, le Groupe dispose d'un mix énergétique diversifié et bas carbone. Il adapte constamment ses infrastructures aux nouvelles sources d'énergie et accompagne ses clients, entreprises et particuliers, dans la maîtrise de leur consommation.

Diversifier et décarboner le mix énergétique

Convaincu du rôle essentiel des énergies renouvelables pour accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ENGIE mise sur leur diversité et leur complémentarité. Il investit massivement dans la R&D – 190 M€ en 2020 – dans les énergies renouvelables émergentes et multiplie les projets et partenariats. L'objectif est de mettre en service

4 GW par an de capacités renouvelables dans le monde sur 2022-2025 et 6 GW d'ici 2026-2030 pour atteindre 80 GW de capacités renouvelables en 2030. Pour cela, les CAPEX de croissance d'ENGIE qui sont de 4 Mds € (dont 39% renouvelables) en 2020 passeront à 15 à 16 Mds€ sur la période 2021-2023 (dont 40-45 % renouvelables).

	Élément de définition	Capacité de production pour ENGIE (à 100% au 31 décembre 2020)	Capacités en construction ou développement au 31 décembre 2020
L'ÉOLIEN 	Une éolienne est un dispositif qui convertit l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique, transformée ensuite en électricité	10,1 GW de capacité de production d'électricité issue de l'énergie éolienne installée	Mise en service de 1,75 GW dont 0,3 GW d'éolien en mer en 2021
LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE 	De l'électricité produite à partir de la lumière du soleil et transformée par des panneaux photovoltaïques convertissant les photons en électrons	3,1 GW de capacités de production d'électricité installées issues de l'énergie solaire	Mise en service de 1,2 GW en 2021
LE BIOGAZ ET LE BIOMÉTHANE 	Le biogaz est obtenu par la fermentation de résidus organiques. Une fois épuré, il devient du biométhane, un gaz ayant les mêmes propriétés que le gaz naturel. Le développement du biométhane irrigue tout un écosystème local. Il offre aux agriculteurs une opportunité de diversifier leur activité, et aux industriels de réduire leur empreinte environnementale en valorisant leurs déchets organiques.	306 MW de capacité de production annuelle de biométhane installées en France à fin 2020	+ 700 GWh de capacité additionnelle de production de biométhane en France d'ici 2023 Le Groupe s'est engagé à consacrer 800 M€ au biométhane entre 2018 et 2023, un montant qui sera porté à 2 Mds€ d'ici à 2030
L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ 	La production d'hydroélectricité utilise l'énergie cinétique de l'eau qu'elle transforme en énergie mécanique grâce à des turbines, puis en électricité grâce à des alternateurs	17,9 GW (hors pompage turbinage) de capacité de production installées dans le monde	
LA GÉOTHERMIE 	La géothermie consiste à récupérer la chaleur ou le froid contenus dans le sous-sol, les nappes d'eau souterraines ou les eaux profondes en mer pour produire de l'électricité, de la chaleur ou du froid utilisable dans de multiples applications industrielles	85 MW de capacité de production de chaleur par géothermie	Mise en service de 91 MW en 2021
LA BIOMASSE 	La biomasse désigne l'ensemble des matières organiques dégradables et transformables en énergie par valorisation énergétique sous forme de chaleur, d'électricité, de biogaz ou de bio-carburant	2,5 Mt de biomasse commercialisées chaque année	

Devenir un acteur majeur de l'hydrogène renouvelable

Permettant de stocker et de restituer l'énergie renouvelable, de développer une mobilité plus durable et de décarboner les usages industriels, **l'hydrogène renouvelable**, représente un des leviers d'avenir pour accélérer la transition vers le Net Zéro Carbone. ENGIE est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur et dispose d'une centaine d'experts entièrement dédiée à cette source d'énergie. Ainsi, ENGIE et TOTAL se sont associés en 2021 dans le cadre du **projet Masshylia** qui vise à produire de l'hydrogène renouvelable à partir d'énergie solaire pour alimenter la raffinerie Total de Fos-sur-Mer.

Adapter les infrastructures à la distribution d'énergie verte

La transition énergétique génère des défis technologiques et des besoins de **transformation** des différentes filières : intégration des énergies intermittentes, besoins de stockage accrus, adaptation des réseaux à l'ère des Smart grids. ENGIE développe ainsi, via sa filiale Storengy, le Power to Gas qui vise, après stockage de l'hydrogène ou du méthane de synthèse produit à partir de surplus d'électricité renouvelable, à le **réinjecter dans le réseau de gaz naturel**. Il participe également au développement de **nouvelles filières industrielles** pour remplacer progressivement le gaz importé par du gaz produit localement.

BUSINESS CASE

Première production de gaz renouvelable dans le monde à partir de déchets non recyclables

La plateforme GAYA, inaugurée en 2017, vise à tester et optimiser la **production de biométhane** à partir de **biomasse sèche** collectée **localement** et à développer une filière de production d'un biométhane produit à partir de ressources renouvelables. Les chercheurs d'ENGIE ont accompli une première mondiale en produisant les premiers mètres cubes de gaz renouvelable à partir de Combustibles Solides de Récupération (CSR). Les CSR, composés de bois, de papiers, de cartons ou encore de plastiques issus de déchets d'activités économiques ne sont pas recyclés, donc incinérés ou enfouis. **Cette avancée scientifique majeure** sera déployée par la mise en place d'une unité industrielle de production de biogaz au Havre. Nommé Salamandre, ce projet devrait permettre de produire 150 GWh de gaz renouvelable, soit la consommation annuelle de 676 bus urbains, à partir de 2026, en valorisant 70 000 tonnes de déchets non recyclables chaque année.

BUSINESS CASE

ENGIE signe avec Amazon ses premiers contrats d'énergie renouvelable à échelle industrielle

Ces contrats d'achat d'énergie (PPA) portent sur un portefeuille de projets **éoliens** et **solaires** aux **Etats-Unis**, en **Italie** et en **France** s'élevant à **650 MW**. Ils s'appuient exclusivement sur les nouvelles capacités d'électricité renouvelable développées par ENGIE, et mettent ainsi en lumière le savoir-faire du Groupe sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie verte, de la construction et l'exploitation des centrales renouvelables, à la vente d'énergie aux industries. Cette opération – qui constitue pour ENGIE **le plus important portefeuille de contrats** jamais signé par une même entreprise – répond à l'objectif d'Amazon d'alimenter ses sites avec **100 % d'énergies renouvelables d'ici 2030** et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040.

Verdir les usages, accompagner les clients

ENGIE associe ses clients, – entreprises, collectivités ou particuliers – à son action en faveur d'un monde plus durable. Un **accompagnement global** qu'illustrent des contrats comme ceux des universités de **l'Ohio**, **d'Howard** (Washington DC), de **Flinders** (Australie) ou celui remporté auprès de la ville de **Philadelphie**. La ville, qui s'est engagée à fournir une électricité **100 % renouvelable d'ici 2030**, achètera l'énergie produite par la ferme solaire du comté d'Adams, gérée par ENGIE. Le projet fournira 22 % de l'électricité des bâtiments municipaux et créera 150 emplois locaux. **En Italie**, ENGIE cherche à réduire les émissions carbone des systèmes de chauffage urbain en incluant les sources renouvelables ou industrielles de chaque ville où il est présent. Dès 2014, ENGIE Italie **recupérait l'énergie de refroidissement d'une aciérie** à Aoste, avec un projet basé sur une pompe à chaleur qui fournit aujourd'hui 40% de la chaleur de la ville. Cette décarbonation se poursuit avec des partenariats toujours plus innovants, **basés sur des systèmes de récupération directe** à l'instar du réseau de chaleur de Lonato del Garda (Lombardie) alimenté quasi exclusivement par l'aciérie Feralpi. Son approche et son expertise se déploient dans plusieurs domaines : les **infrastructures de recharge pour véhicules électriques**, comme cela est le cas dans **l'Eurométropole de Strasbourg** (1 000 bornes de recharge installées en voirie d'ici 15 ans), le développement **d'infrastructures d'avitaillement** pour les autres carburants alternatifs tels que le (bio)GNV et l'hydrogène. Fin 2020, un partenariat de 4 ans a été conclu entre ENGIE, EVBox et Scania pour offrir une solution d'électro-mobilité complète et sur mesure aux opérateurs de transport (bus et camions) de 13 pays européens.

Auprès des particuliers, le Groupe déploie « **Mon Programme pour Agir** », un ensemble d'actions en faveur de la transition énergétique et de services destinés à mieux maîtriser leur facture.



Ovarith Troeung
Directeur Mobilité verte

¼ des émissions de GES proviennent de la mobilité, ENGIE offre des solutions de décarbonation de la mobilité que ce soit pour les villes ou les collectivités locales en étant opérateur de recharges en voirie ou pour les opérateurs de transport de marchandises et de personnes avec l'utilisation de biogaz et d'hydrogène. ”

LA BIODIVERSITÉ, AU CŒUR DES ENJEUX DE L'ENTREPRISE

Le Groupe attache une importance majeure à la préservation de la biodiversité. Ses activités étant en interaction constante avec les écosystèmes naturels, il conduit une politique volontariste pour réduire et maîtriser son empreinte. Une stratégie qu'il a actualisée en 2020, conformément à sa raison d'être.

Des engagements de long terme pour protéger la biodiversité

Si ENGIE bénéficie des services rendus par la nature (biomasse, cours d'eau...), l'activité de ses sites industriels – fonctionnement et emprise des sites au sol, chaîne d'approvisionnement... – est susceptible d'interagir avec les écosystèmes et de les modifier. Depuis 2012, le Groupe a pris des engagements externes pour préserver la biodiversité à l'échelle mondiale, **réaffirmant ainsi l'importance de la biodiversité dans sa stratégie** et contribuant à atteindre les objectifs mondiaux sur le sujet. En plus de son engagement de long terme avec la Stratégie Nationale française pour la Biodiversité (SNB), le Groupe

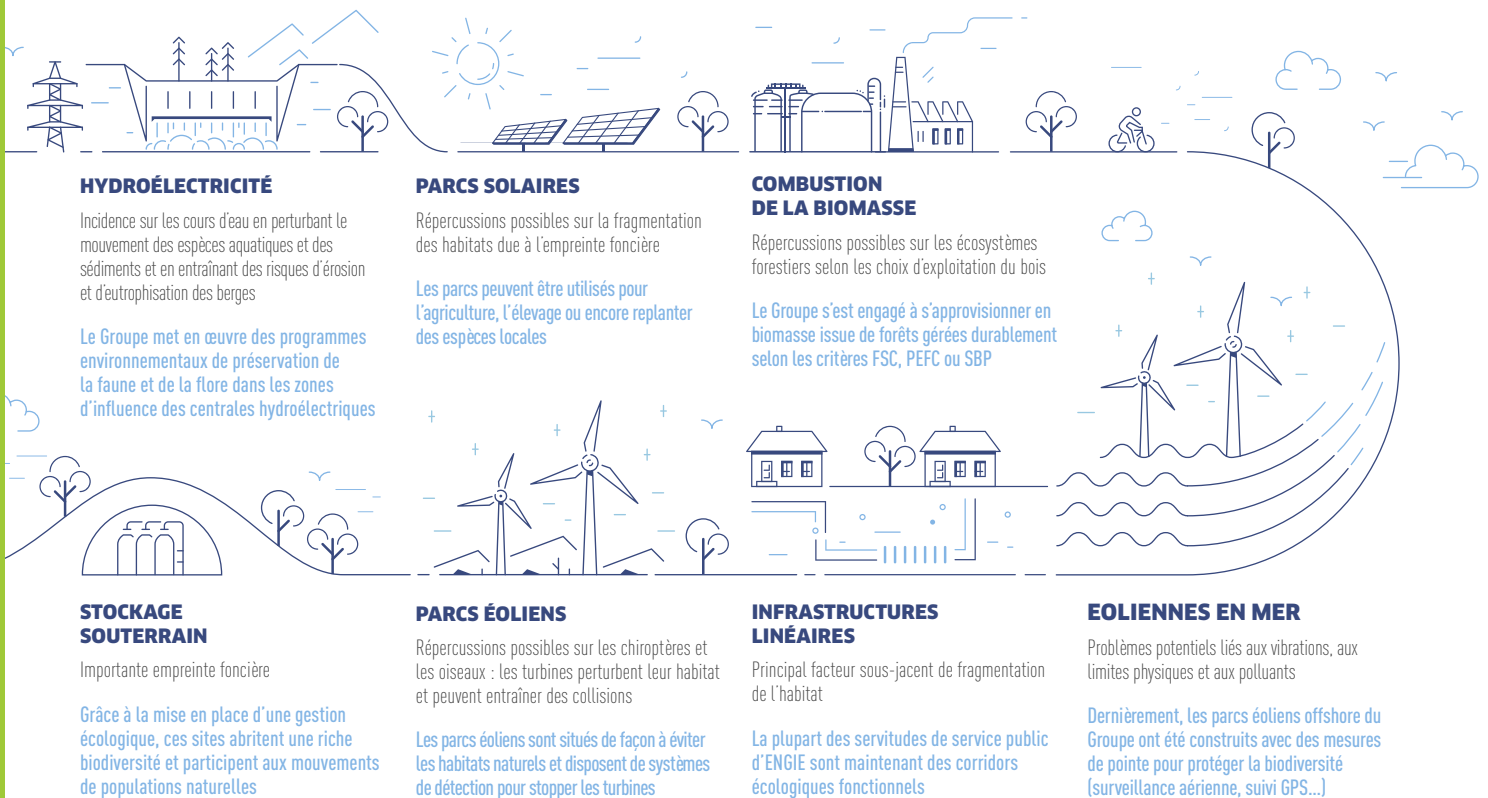
s'est engagé dernièrement, dans **plusieurs initiatives françaises et internationales** : l'Engagement en faveur des entreprises et de la biodiversité (Convention sur la diversité biologique) en 2016, act4nature en 2018, avec l'UNESCO en 2019 et act4nature international et Entreprises Engagées pour la Nature-act4nature France en 2020/2021. Le Groupe est également accompagné depuis une dizaine d'année par le comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et France Nature Environnement (FNE).



Des solutions pour réduire l'impact des sites et des processus de production

Selon le rapport de l'IPBES de mai 2019, les principales pressions exercées sur la biodiversité concernent le changement d'usage des sols, la surexploitation des ressources, le changement climatique, la pollution et les

espèces exotiques envahissantes. Comme toutes les activités industrielles, celles d'ENGIE contribuent à ces pressions. Pour chacune d'entre elles, le Groupe déploie des solutions pour **atténuer son impact**.



Des enjeux porteurs d'opportunités

La dégradation de la biodiversité fait peser différents risques sur les activités d'ENGIE, dont la gravité varie selon le degré de dépendance aux écosystèmes naturels. Pour autant, la biodiversité représente également **une opportunité de création de valeur pour le Groupe**.



Dépendance à la nature

Tous les processus de production d'énergie mis en œuvre par ENGIE reposent sur les services écosystémiques, ce qui signifie qu'ils sont vulnérables à leurs perturbations. Comprendre quels services écosystémiques soutiennent les processus de production aide le Groupe à améliorer ses performances en prévenant les risques naturels et en rendant ses processus plus résilients.



Evolution réglementaire

Outre les conditions existantes en matière de permis d'exploitation et de diligence raisonnable, la réglementation sur la biodiversité s'intensifie. ENGIE anticipe ces évolutions et s'attache à proposer des solutions innovantes pour réduire ses impacts et les compenser.



Dialogue avec les parties prenantes locales

Une bonne gestion de la biodiversité permet d'améliorer l'intégration locale avec les parties prenantes et d'accroître l'acceptabilité des activités d'ENGIE sur le long terme, notamment pour le développement des énergies renouvelables.



Risques de marché

L'évolution des préférences des consommateurs en faveur de produits ayant un impact réduit sur la biodiversité, ou des exigences des acheteurs, protection de la biodiversité dans la chaîne d'approvisionnement, peut créer des risques de marché.



Risques financiers

Ils comprennent l'assurance, l'accès au capital et la perte d'opportunités d'investissement, les investisseurs intégrant de plus en plus l'empreinte biodiversité dans leurs stratégies d'investissement.



Philippe Zaouati

CEO de Mirova, société de gestion dédiée à l'investissement durable



Alors que la sixième extinction de masse de la biodiversité est en cours à un rythme sans précédent, le système financier doit jouer son rôle pour que davantage d'investissements soient orientés vers des activités qui protègent et régénèrent la nature. Dans ce contexte, Mirova associé à BNPP AM, Axa AM et Sycomore AM a retenu une approche innovante combinant les compétences en modélisation de données d'Iceberg Data Lab et le développement méthodologique d'I Care and Consult afin de développer un outil permettant aux investisseurs d'intégrer la biodiversité dans les décisions d'investissement. La transparence de l'approche sélectionnée contribuera positivement à la convergence requise vers des indicateurs standardisés et pourra servir de catalyseur pour l'action des entreprises. Cette initiative constitue une base solide pour les travaux internationaux actuellement en cours au sein de la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosure) ou du Finance for Biodiversity Pledge auxquels nous contribuons. ”

BUSINESS CASE

Des fermes solaires végétalisées aux Etats-Unis

Depuis 2016, la filiale américaine d'ENGIE intègre la question de la biodiversité dès la conception de ses parcs solaires. Un assortiment de 25 espèces florales et herbacées locales, fournissant un écosystème propice à la faune, en particulier aux insectes pollinisateurs, est ainsi implanté sur toute la surface occupée par les parcs. Cette technique permet également de prévenir l'érosion et la dégradation des sols, d'absorber les eaux de pluie, et de réduire de 80% les poussières en suspension. Aujourd'hui, la totalité des parcs solaires d'ENGIE Distributed Renewables bénéficie de ce dispositif.



Une stratégie renforcée en 2020

Depuis 2012, la stratégie du Groupe s'articule autour d'une approche transversale – éviter, réduire, compenser – et de quatre grands axes : sensibiliser à la biodiversité et améliorer les compétences du Groupe sur le terrain, renforcer ses engagements en faveur de la préservation de la biodiversité, développer des solutions innovantes pour préserver la biodiversité sur les sites et s'assurer de pratiques transparentes pour les parties prenantes externes. Cette stratégie se décline en actions concrètes : animer un réseau d'experts et des formations internes sur la biodiversité, rédiger un guide pour une gestion écologique des sites, développer autant que possible des solutions fondées sur la nature, impliquer les parties prenantes, communiquer et établir un reporting des avancées...

En 2020, ENGIE a actualisé sa politique, suite à différents constats et recommandations : les pressions majeures sur l'environnement identifiées par l'IPBES¹, les ODD² et les engagements communs pris dans le cadre de la participation du Groupe à act4nature international et EEN-act4nature France. Plusieurs objectifs en découlent :

- D'ici 2022, la totalité des projets de développement soumis au Comité des Engagements du Groupe devra suivre la démarche transversale « éviter, réduire, compenser », en concertation avec les parties prenantes. Une démarche élargie à l'ensemble des projets de développement d'ici 2025.
- À horizon 2030, ENGIE s'engage à ce que la totalité de ses sites industriels fasse l'objet d'une gestion écologique et l'ensemble de ses activités et grands projets industriels de plans environnementaux.
- L'identification d'une dizaine de Solutions Fondées sur la Nature d'ici 2022

Pour compléter sa stratégie, ENGIE va également réaliser une analyse approfondie des impacts et dépendance de ses activités sur sa chaîne de valeur, sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux liés à la biodiversité et mettre en place une plateforme d'échanges de bonnes pratiques.

BUSINESS CASE

La gestion écologique des sites chez Storengy

Réinventant le modèle de Facility Management classique (prestations d'entretien des espaces verts, propreté et gardiennage), Storengy a mis au point un nouveau concept, le Facility Management Ecologique (ECO-FM), qui répond à un double paradigme : transformer la préservation de la biodiversité en opportunité de création de valeur et considérer ses 14 sites industriels français, couvrant environ 1 500 hectares, comme autant de maillons pouvant contribuer à renforcer les continuités écologiques. Effectif depuis début 2018, ECO-FM constitue un instrument global de pilotage des aspects généraux de la biodiversité répondant aux enjeux environnementaux, sociaux, énergétiques, et économiques de l'entreprise.



Denis Leca

Responsable biodiversité de Storengy



La nature n'a jamais décidé de s'arrêter aux portes de nos sites industriels. Elle y est chez elle et y a toujours eu sa place.

Gérer nos sites de façon écologique, c'est une leçon d'humilité et de vivre ensemble qui nous rappelle chaque jour que nous sommes une partie indissociable de la Nature. ”

¹ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

² Objectifs de Développement Durable



Interview avec Sébastien Moncorps

Directeur du Comité français de l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)



En quoi consiste le partenariat entre le Comité français de l'IUCN et ENGIE ?

Le partenariat existe depuis 2008. Il est né d'une volonté de l'entreprise de s'engager de façon plus importante et durable en faveur de la biodiversité et de la volonté du Comité français de l'IUCN d'impliquer davantage les entreprises volontaires sur les enjeux de biodiversité. Notre partenariat est structuré en 3 axes. Dans le premier, nous apportons notre expertise pour renforcer l'intégration de la biodiversité dans la stratégie et les activités d'ENGIE. Dans le second, nous travaillons en collaboration avec nos autres entreprises partenaires, nos membres et nos experts sur des sujets communs (compensation écologique, reporting biodiversité, sensibilisation des salariés...). Enfin, dans le 3^{ème} axe, ENGIE soutient, sous forme de mécénat, nos actions pour réaliser la Liste rouge des espèces menacées en France et pour mobiliser les collectivités locales sur la biodiversité. Notre partenariat a été élargi et renforcé avec l'implication de Storengy.

Quels sont les principaux enjeux biodiversité pour une entreprise ?

Les entreprises ont un rôle majeur à jouer dans la réduction de leurs impacts sur la biodiversité, mais aussi au-delà, en contribuant plus activement à la protection et à la restauration des écosystèmes. Les enjeux varient en fonction des activités de l'entreprise et peuvent être nombreux. Pour ENGIE, cela concerne l'emprise territoriale de ses installations (sites industriels dont les centrales et ceux de stockage de gaz, canalisations de transport de gaz, barrages, parcs éoliens ou solaires), l'impact de leur fonctionnement et la dépendance vis-à-vis de ressources naturelles. L'analyse doit être faite sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Ce diagnostic permet d'adopter une stratégie de long terme, mise en œuvre avec des plans d'actions régulièrement actualisés et évalués. C'est ce que nous faisons ensemble depuis 2010 en accompagnant ENGIE dans l'élaboration et le déploiement de sa politique biodiversité.

100%

DES SITES SITUÉS À PROXIMITÉ DES AIRES PROTÉGÉES* SERONT DOTÉS DE PLAN D'ACTIONS ÉTABLIS AVEC LES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES D'ICI 2030.

21%

RÉSULTAT 2020

BUSINESS CASE



Moyen-Orient : Une initiative pionnière à Abu Dhabi

En 2020, ENGIE a étroitement coopéré avec l'agence environnementale d'Abu Dhabi afin de restaurer la mangrove des eaux côtières de l'émirat. La mangrove joue un rôle crucial en matière de stockage de carbone bleu (carbone capturé par les écosystèmes océaniques côtiers), assure une bonne protection du littoral contre les inondations et l'érosion et contribue à la vitalité de l'industrie de la pêche. Des drones ont été utilisés pour semer quelques 4 000 graines de mangrove à proximité du site ENGIE de Mirfa. Un suivi est effectué afin de recueillir des données permettant d'évaluer la santé des plantations. L'expérimentation pourra, le cas échéant, faire l'objet de publications scientifiques.



Florence Fontani

Directrice Communication and Corporate Social Responsibility Moyen-Orient



Ce projet répond pleinement à l'engagement d'ENGIE de traiter les questions environnementales main dans la main avec ses partenaires locaux dans le cadre d'une vision commune de préservation de l'environnement. ”

* Depuis 2020, augmentation du type d'aires considérées et renforcement des critères. L'analyse porte désormais sur : l'ensemble des catégories IUCN I à VI, les zones Ramsar, les sites inscrits au patrimoine de l'UNESCO (naturels et mixtes), les zones Natura 2000, les zones clés pour la biodiversité (KBA) et les réserves de biosphère (MAB)

RASSEMBLER TOUTES NOS PARTIES PRENANTES AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE

ENGIE mobilise tout son écosystème – clients, actionnaires, collaborateurs, partenaires – pour mener sa stratégie. Le Groupe déploie notamment une politique de ressources humaines alignée sur son ambition et s'attache à alimenter un dialogue nourri avec toutes ses parties prenantes.

Faire des collaborateurs les moteurs de la transition énergétique

Développer les compétences clés pour le Groupe

L'attraction des talents et leur montée en compétences – notamment sur les nouveaux métiers – sont une priorité pour réussir la transformation d'ENGIE. Le Groupe a par exemple lancé le **Graduate Program**, un programme professionnalisant à destination des jeunes diplômés, entièrement dédié aux énergies renouvelables. Il initie par ailleurs de nombreux **partenariats** sur les métiers du Renouvelable avec des laboratoires, des écoles d'ingénieurs ou de Commerce. Une formation certifiante avec l'ESCP Europe et notamment les universités de Shanghai et Pékin, « NETEXPLO SmartCities » permet par exemple aux chargés de projet de mettre à jour leurs compétences et de mieux gérer leurs relations avec les collectivités locales. Elle a déjà réuni près de 100 personnes.

L'apprentissage fait également l'objet d'une politique volontariste assortie de campagnes de communication digitales adaptées aux nouvelles générations de candidats. Le Groupe se fixe pour objectif d'atteindre **10% d'alternants dans son effectif en France** d'ici fin 2021 et **dans son effectif européen** d'ici à fin 2030. Il ambitionne de transformer **50% des contrats d'apprentissage en France, concernant les métiers techniques en CDD ou CDI** à fin 2021. Pour former ses futurs collaborateurs, il a lancé en 2020 un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) en France, l'Académie des métiers de la transition énergétique et climatique, et une ENGIE Academy à Gand pour le Benelux.

Pour ENGIE, il est capital d'**accompagner** les collaborateurs **tout au long de leur carrière** afin de leur permettre de s'adapter à un marché du travail en constante évolution.

Le Groupe entend que **100% de ses collaborateurs bénéficient d'au moins une formation par an** à horizon 2030 (80% en 2020). S'appuyant sur des méthodes de pédagogie à distance, **ENGIE University** dispense des programmes variés, notamment sur les enjeux de la transition énergétique. En octobre 2020, le premier **Learning Festival mondial** 100% digital a rassemblé plus de 2 300 managers autour des nouvelles technologies de l'énergie, de la stratégie du Groupe ou encore des soft skills.

ENGIE University lance une Sustainability Academy

Elle propose près de 50 formations permettant l'appropriation de la mission, de la stratégie du Groupe, la professionnalisation des métiers, des compétences managériales et de leadership nécessaires à son déploiement. Plus récemment, ENGIE University a lancé la **Sustainability Academy**. Cette initiative vise, d'une part, à mettre en valeur **l'expertise** et **l'engagement** des collaborateurs du Groupe sur la prise en compte des **enjeux de durabilité** dans leurs métiers. Elle ambitionne, d'autre part, de **partager cette expertise** avec l'ensemble de l'entreprise et son écosystème. La Sustainability Academy proposera plusieurs niveaux de formation allant de l'acculturation à l'expertise et s'appuiera sur des formats variés.

BUSINESS CASE

Une nouvelle Académie des métiers de la transition énergétique et climatique

En novembre 2020, ENGIE a ouvert un centre de formation d'apprentis (CFA) dédié aux **métiers de la transition énergétique et climatique**. Grâce à des partenariats avec le Lycée Raspail et le CFA AFORP, le nouveau CFA a pour ambition de faire de l'alternance la **voie d'excellence** pour accéder aux métiers d'avenir du Groupe et accélérer sa stratégie vers le **Net Zéro Carbone**. Des cursus de deux ans, accessibles aux **16-30 ans** et aux **adultes en reconversion** professionnelle, forment de futurs techniciens et techniciennes dans les domaines de la maintenance des réseaux de chaleur et de froid, des solutions industrielles d'efficacité énergétique ou encore des énergies renouvelables.



Nicolas Rolland

Directeur ENGIE University et Transformation du Groupe

Avec la Sustainability Academy, les collaborateurs d'ENGIE seront invités à apprendre, à expérimenter et à partager leurs connaissances et savoir-faire, à agir ensemble et à nourrir le parcours de transition. Notre objectif est de développer et donner les moyens aux personnes de comprendre et de conduire la transformation du Groupe en intégrant le virage du développement durable. ”

S'engager pour la diversité

Pour ENGIE, la diversité est **une source de richesse incontestable**, comme en attestent ses engagements et partenariats. À ce titre, ENGIE a notamment réaffirmé la nécessité d'une mobilisation collective des entreprises en signant aux côtés de 130 grandes entreprises le "Manifeste pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie économique".

Le Groupe met en œuvre de nombreuses initiatives afin de créer des environnements favorisant la diversité au sein des équipes. La place des femmes dans l'entreprise, en particulier, requiert toute son attention. ENGIE se fixe pour objectif que **la moitié de ses managers soit des femmes à horizon 2030** (contre 24,1 % en décembre 2020). Intitulé **Fifty-Fifty**, ce programme a plus largement pour but de créer une **culture inclusive** qui favorise toutes les diversités au sein du Groupe et de permettre le **changement culturel** nécessaire **à tous les niveaux** pour un résultat durable dans le temps.

En terme **d'égalité professionnelle et salariale**, en 2020, ENGIE a étendu l'obligation de calculer annuellement **l'index d'égalité** dans chacune de ses entités en **France** et à **l'international**. Il est à noter une nette progression avec un score de 89/100 pour la France (soit +17 points v/s 2019) et de 84/100 pour l'index Groupe (soit +12 points v/s 2019).

Santé-sécurité : conjuguer prévention, ambition et résilience

Sur les cinq dernières années, le Groupe a atteint des résultats tangibles en matière de santé et de sécurité de ses collaborateurs et de ses sous-traitants : le taux moyen d'accidents mortels a été **divisé par près de deux** par rapport à celui de la période 2011-2015, tandis que la fréquence des accidents du travail ne cesse de diminuer **atteignant les objectifs annuels** que le Groupe s'est fixé. Des bases solides sur lesquelles le **nouveau plan d'actions pour la période 2021-2025** va s'appuyer, avec pour ambition de poursuivre la réduction de l'ensemble des accidents du travail et de préserver la santé de tous. Le Groupe mesurera en particulier **le taux de fréquence ainsi que le taux de prévention**, un nouvel indicateur destiné à apprécier la dynamique d'action et la capacité de prévention. Les efforts porteront sur la prévention de trois types de risque : les risques directement liés à la réalisation des activités (axe de prévention "No life at risk"), ceux concernant la qualité de vie au travail dont les risques psycho-sociaux (axe de prévention "No mind at risk") et enfin les risques relatifs aux processus industriels (axe de prévention "No asset at risk").

L'engagement de l'entreprise s'est matérialisé durant la **crise sanitaire sans précédent** de 2020. Dans ce contexte inédit, le Groupe a mis en place un **management évolutif** constitué d'un comité de pilotage Groupe complété par des comités géographiques et des cellules de crise en BU.

Un score d'impact de la pandémie est évalué pour chaque pays. S'échelonnant sur trois niveaux, faible impact - impact moyen - impact élevé, il tient compte des effets de la pandémie sur la santé et la sécurité locales (mesures d'atténuation internes, courbe de tendance des cas, accessibilité aux soins adéquate, restrictions de voyages domestiques). À l'occasion de cette pandémie, le Groupe et ses BU ont pu démontrer leur forte résilience au profit de leurs clients et de leurs collaborateurs, que ce soit dans les activités industrielles et dans les activités de services.

Le Groupe a également déployé des mesures de protection des collaborateurs avec le lancement d'un programme mondial de protection sociale qui assure une couverture sur quatre piliers et ce partout dans le monde.

100%

DES FOURNISSEURS
PRÉFÉRENTIELS
ALIGNÉS OU CERTIFIÉS
SBT EN 2030

DES FOURNISSEURS
PRÉFÉRENTIELS ET MAJEURS
AVEC UNE NOTE ECOVADIS
SUPÉRIEURE AU NIVEAU DE
« RISQUE RSE MAÎTRISÉ »
EN 2030

Accompagner les fournisseurs vers une économie durable et bas carbone

Le Groupe s'appuie sur sa politique Achats pour formuler des exigences d'engagement de la part de ses fournisseurs en matière de Santé sécurité, d'Ethique dans les affaires (anti-corruption) et d'offres compétitives, durables et innovantes. Il encourage ses fournisseurs préférentiels et majeurs à **approfondir leur démarche RSE** en la faisant évaluer par la société ECOVADIS. Il demande en outre à ses fournisseurs préférentiels de **s'engager sur la voie de la décarbonation** en adoptant une trajectoire alignée ou certifiée par l'initiative Science Based Targets.

ENGIE Care , un programme mondial de protection sociale déployé d'ici 2023

Ce programme, en cours de construction avec les Fédérations syndicales internationales, vise à faire bénéficier **chaque collaborateur, partout dans le monde**, d'une protection sociale basée sur 4 piliers:

- **L'hospitalisation**
- **La couverture décès**
- **L'invalidité** (permanente et totale)
- **Les congés parentalité** (paternité et maternité)

Le Groupe a **déployé de façon anticipée en avril 2020** les deux premiers piliers de son programme , **l'hospitalisation et la couverture décès**, pour répondre à **l'urgence de la crise sanitaire** et protéger ses salariés contre ces risques majeurs. Chaque collaborateur concerné peut désormais bénéficier d'une couverture santé garantissant le remboursement à minima de **75% des frais en cas d'hospitalisation**. ENGIE protège aussi la famille ou les proches en cas de **décès** par le versement d'un **capital de 12 mois** de salaire au minimum.

Le programme s'étoffe à compter de 2021 et à horizon 2023, en permettant :

- aux salariés de bénéficier de congés parentaux minimums pour la naissance d'un enfant, avec un congé **maternité** de **14 semaines** et un congé **paternité** minimum de **4 semaines**, tous deux rémunérés à 100%
- et de protéger les salariés en situation d'invalidité totale et permanente via le versement d'un **capital de 12 mois** de salaire au minimum.

ENGIE Care **protège**, assure une meilleure santé des salariés, participe à un meilleur équilibre **vie privée/ vie professionnelle** et à l'amélioration de **l'égalité des chances** entre les hommes et les femmes. Ce programme contribue à la performance du Groupe en renforçant **l'engagement** des collaborateurs, **l'attractivité** et la rétention des talents.

Agir en acteur responsable

La prise en compte des attentes de la société représente une opportunité pour le développement des activités d'ENGIE. Le Groupe s'appuie sur un dialogue constructif pour accompagner au mieux l'ensemble de ses parties prenantes.

Impliquer la société civile

Pour répondre aux défis qui émergent : la consommation responsable, l'accès à l'énergie, ou les impacts sociaux de la transition énergétique, le Groupe noue des **contacts étroits avec la société civile**. Il déploie auprès des opérationnels des outils ad hoc comme la boîte à outil sociétale destinée à

guider les équipes dans leurs actions de dialogue. La mise en œuvre de la politique sociétale s'appuie sur la Direction RSE et sa filière dédiée déployée au sein des entités. Cette filière est à l'origine de **nouveaux métiers** pour agir au plus près de ses parties prenantes.



Entretien avec Elsa Decrette

Chargée de relation territoires au sein de la GBU Infrastructures

Quels sont les enjeux de votre poste ?

Il s'agit d'abord d'accompagner les chefs et directeurs de site pour maintenir ou construire les relations avec le territoire au quotidien. Il faut faire en sorte que nos parties prenantes - qu'elles soient issues du monde politique, économique, associatif ou de la société civile - connaissent nos activités historiques, comprennent les

enjeux de la transition énergétique pour la pérennité de nos installations et nous identifient comme une entreprise socialement responsable. Chaque territoire a ses propres besoins, sa propre dynamique. Il convient donc de mettre en place des actions « cousues-mains » pour s'assurer de leur pertinence.

Accompagner une transition juste

Se désengager de certaines activités historiques, comme le charbon ou le nucléaire, n'est pas sans impacts sociaux. ENGIE met en place des plans **d'accompagnement complets**

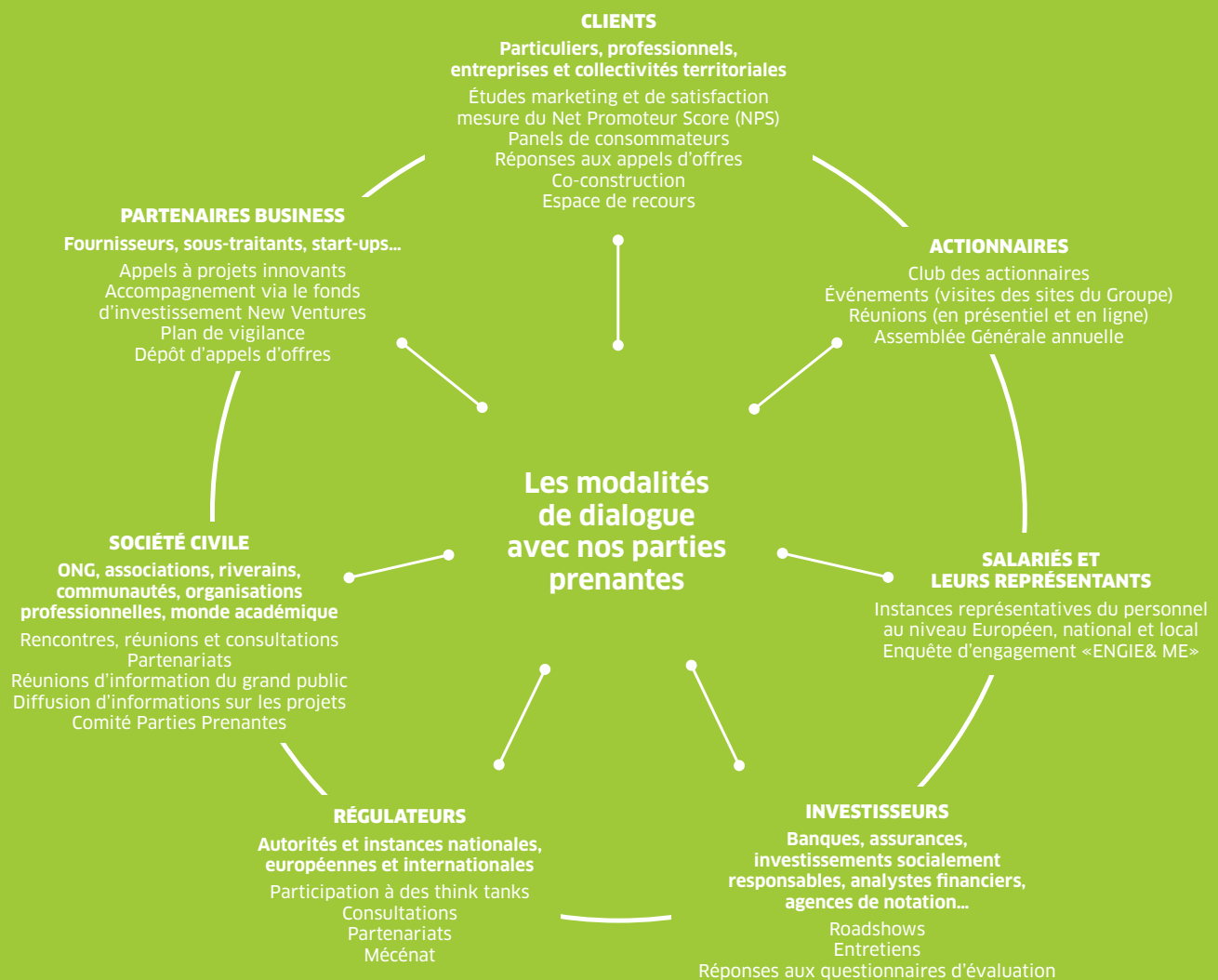
pour faciliter la transition, à l'exemple des projets de transformation conduits en Belgique et au Chili.

	CONTEXTE	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET SOCIÉTAL
Désengagement du nucléaire en Belgique	La Belgique a décidé de se désengager progressivement du nucléaire. ENGIE a annoncé mettre fin à l'activité de ses 7 unités nucléaires entre 2022 et 2025. Cela représente un impact social pour les 2000 employés d'ENGIE Electrabel, les fournisseurs et la population locale.	• Lancement d'un plan sociétal en collaboration avec l'équipe RSE, afin de recenser les préoccupations et de trouver des solutions. Un premier atelier a eu lieu en octobre 2020 • Engagement auprès des Instances représentatives du personnel de garantir un dialogue social transparent et un emploi à l'ensemble du personnel de la BU Nuclear sous CDI jusqu'au 31/12/2027 • Groupe de travail sur les emplois impactés par le démantèlement et actions en faveur de l'employabilité • Développement de programmes de formation
Fermeture de centrales à charbon au Chili	Le Chili a décidé d'accélérer sa transition énergétique pour atteindre 70% d'énergies renouvelables en 2030. Conformément à ce plan de décarbonation, ENGIE Energia Chile s'est engagé à abandonner progressivement le charbon pour orienter son portefeuille énergétique vers des sources renouvelables (2 GW). Il doit ainsi arrêter 800 MW de capacité de production de charbon d'ici 2024 ¹ . Ces fermetures nécessitent un accompagnement social.	• Dialogue social • Mesures de mobilité, mise en place d'un plan de retraite volontaire • Plans de formation • Étude menée avec un Observatoire du travail pour mesurer les impacts sociaux et tenter d'adopter des mesures adéquates • Plan de socialisation rassemblant les différentes parties prenantes (pêcheurs, syndicats, conseils de quartier, Chambre de commerce...) • Table ronde de l'Entreprenariat de Tocopilla

¹ Soit 50% de la capacité installée de la société

Entretenir le dialogue avec les parties prenantes

Le Groupe s'attache à construire un dialogue nourri avec chacune de ses parties prenantes afin d'adapter ses activités à leurs attentes et leurs enjeux. En 2021, Engie met en place une instance spécifique de dialogue avec les parties prenantes et un espace de recours pour accompagner les projets sensibles.



Une mobilisation forte face à la crise de la Covid-19

La **crise sanitaire** inédite qui a frappé la planète a amené le Groupe à adapter ses services. ENGIE a proposé **un accompagnement aux métiers d'urgence et aux populations fragilisées**. Le Groupe a décliné son expertise dans le domaine de la santé, qu'il s'agisse de qualité de l'air, de distribution de gaz médicaux, ou encore de conception et d'installation de lignes de production pour l'industrie pharmaceutique. Dans les pays où il est présent, le Groupe a proposé aux pouvoirs publics son savoir-faire pour **convertir rapidement des infrastructures ou des outils de production en centres de soins temporaires**, en unités

de soins intensifs ou en chaînes de fabrication de ventilateurs. En France, le Groupe a testé et mis à disposition gratuitement **plusieurs plateformes de services pour les patients et les seniors** destinées à assurer leur suivi post-soins intensifs et/ou à recréer du lien social.

Des **aides financières spécifiques** ont été octroyées à cette occasion, telles qu'un soutien de 250 M€ aux petites entreprises pour accélérer le paiement des factures ou encore 2 mois d'abonnement d'électricité gratuits pour les ménages les plus fragiles.

PROMOUVOIR UNE FINANCE DURABLE ET RESPONSABLE

Malgré des résultats 2020 impactés par la crise sanitaire, le Groupe poursuit sa stratégie de création de valeur durable et partagée avec ses actionnaires grâce à un recours accru à la finance verte et à l'investissement responsable.

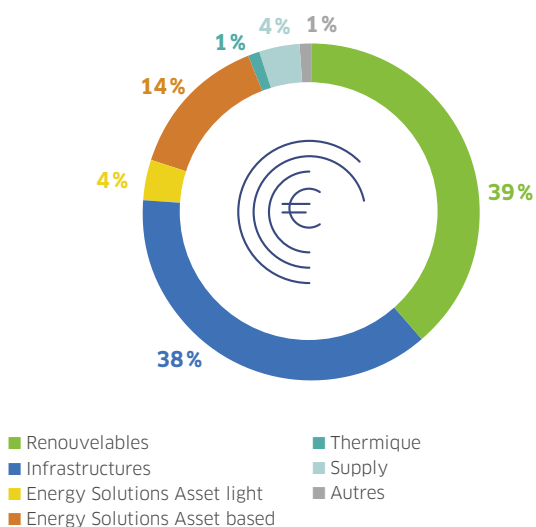
Performance financière du Groupe

Au cours de l'année 2020, ENGIE s'est employé à **limiter les effets de la crise de la Covid-19**. Après deux premiers trimestres significativement impactés, le Groupe a enregistré une **forte reprise au troisième trimestre** lui permettant de connaître une performance organique au second semestre similaire à celle de l'année précédente.

Les activités Renouvelables, Infrastructures, Thermique, Nucléaire et « Autre » ont fait preuve de résilience au cours de l'année 2020. Toutefois les résultats d'ENGIE ont fortement baissé. 75% de cette baisse est imputable aux Solutions Clients et au Supply du fait de la crise sanitaire. A l'inverse, les Renouvelables ont réalisé une croissance organique de 11%, réitérant la performance opérationnelle de 2019.

Malgré un contexte difficile, ENGIE a assuré la **continuité des services essentiels** et conformément à sa nouvelle orientation visant à accélérer sa croissance dans les Renouvelables et les Infrastructures, le Groupe a réalisé des **investissements de croissance** dans ses activités stratégiques. Sur 7,7 Mds€ d'investissements totaux, les investissements de croissance se sont élevés à 4 Mds€ dont 90% en lien avec les priorités stratégiques.

Répartition des 4 Mds€ d'investissements de croissance en 2020 par Business line



Politique de dividende et communication actionnaires

Pour 2020, le Conseil d'Administration a proposé d'établir le **ratio de distribution à 75%**, se traduisant par un dividende de 0,53 € par action. Ce chiffre sera soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 20 mai 2021.

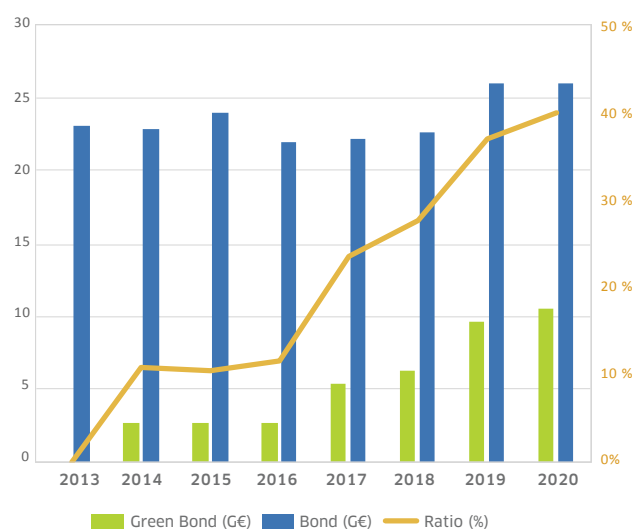
Fin 2019, ENGIE remporte pour la 1^{ère} fois le Trophée d'Or des meilleures relations actionnaires du CAC40.

Se mobiliser en faveur de l'investissement responsable

Inspirée du financement participatif, la **plateforme I-DEAL** offre à chaque salarié l'opportunité **d'investir son épargne dans les projets à haut potentiel d'ENGIE** : ceux alignés avec la stratégie du Groupe, capables de produire des résultats concrets et mesurables à moyen terme.

ENGIE agit aussi via le fonds **Rassembleurs d'Énergies** créé en 2011. Ce fonds à impact environnemental et social a pour mission d'investir auprès des entrepreneurs sociaux qui proposent des solutions énergétiques innovantes et durables à des populations n'ayant pas accès à l'énergie. Rassembleurs d'Énergies a obtenu la labellisation **B Corp** en 2019.

Part des obligations vertes en vigueur dans les obligations émises depuis 2014 par ENGIE

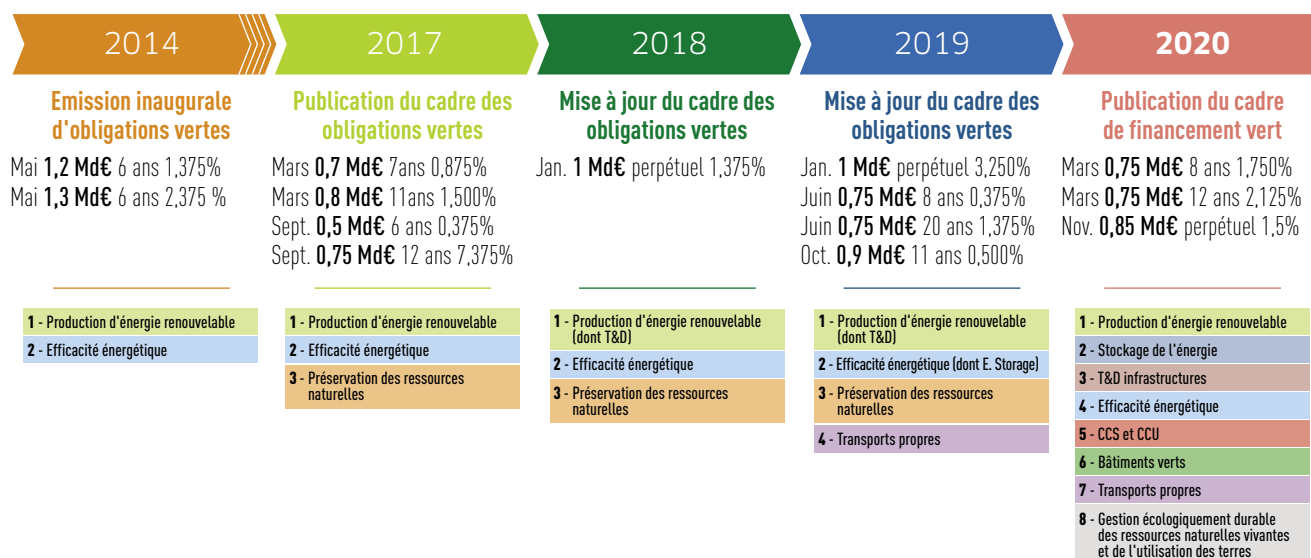


Financer nos activités par les obligations vertes

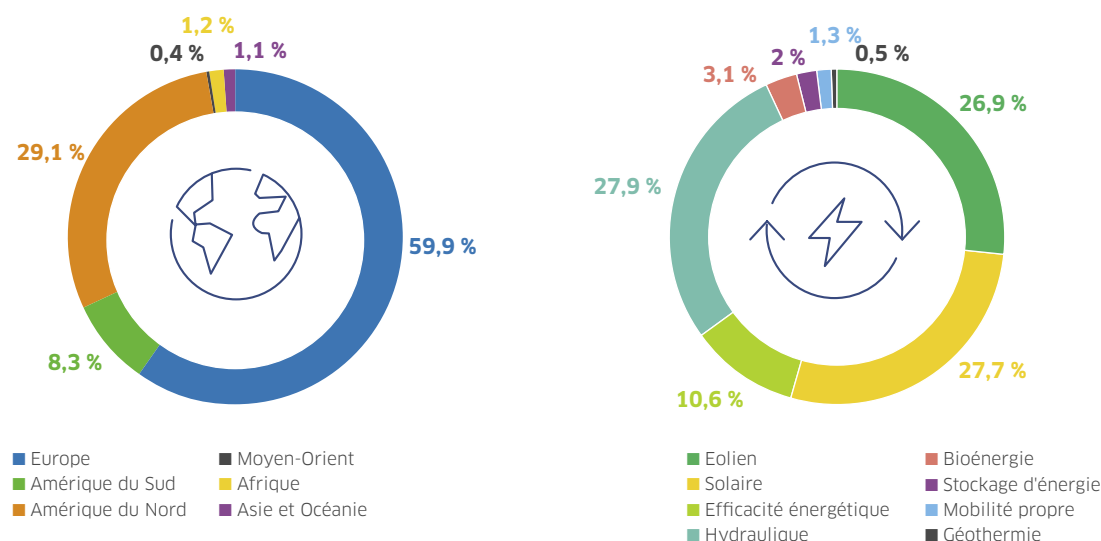
ENGIE est convaincu que le marché des obligations vertes est l'une des options d'investissement de demain pour financer la transition énergétique. Un engagement concrétisé dès 2014 par **l'émission de son premier green bond**. En 2020, il demeure parmi les premiers émetteurs mondiaux. Sur cette période, **12 Mds€** ont été émis dont 9,65 Mds€ ont

d'ores et déjà été alloués au bénéfice de **150 projets verts** à travers le monde – en particulier en Europe et en Amérique – dans les domaines de l'énergie éolienne et solaire, de la biomasse ou encore des transports propres.

À fin 2020, les obligations vertes représentent 31% de la dette brute totale du Groupe.



Allocation du Green Bond émis en juin 2019 et octobre 2019 pour un total de 2,4 Mds€



Établir un nouveau cadre de financement vert

En 2020, ENGIE a mis en place **un nouveau cadre de financement vert détaillé** conforme aux meilleures pratiques en vigueur sur le marché¹. Ce cadre dresse la liste de l'ensemble des catégories de projets éligibles au financement vert², le processus d'évaluation et de sélection des projets, la gestion des opérations (allocation des fonds, règles liées à la transparence...), ainsi que le reporting annuel associé. L'objectif de cette nouvelle avancée est de **multiplier l'utilisation des financements verts** au sein des entités du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe amplifie sa démarche au travers de **nouveaux outils de financement verts** comme de nouvelles lignes de crédit (RCF : Revolving Credit Facilities) et de nouveaux emprunts Green Loans utilisés par des entités du Groupe pour leurs projets.

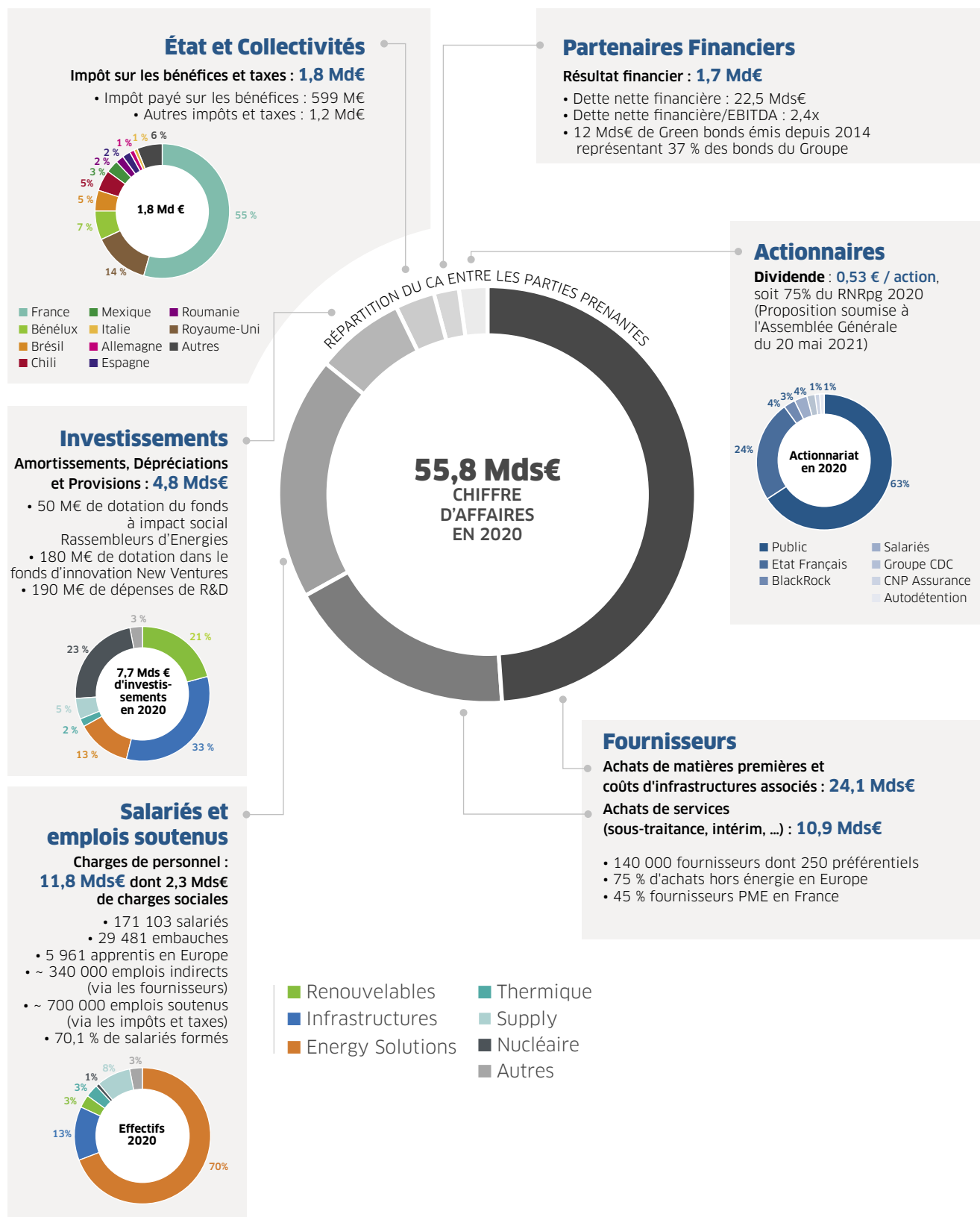
Un **Green RCF** a été négocié sur la base de deux indicateurs de performance RSE : les émissions directes de CO₂ et la capacité renouvelable de production électrique.

¹ Le Green Financing Framework est conforme aux Green Bond Principles 2018 (GBP) et aux Green Loan Principles 2018 (GLP), tel que publiés par l'International Capital Market Association (ICMA) et le Loan Market Association (LMA). ENGIE a également l'intention d'aligner ce cadre sur le European Union Green Bond Standard, afin de suivre les recommandations de la Commission européenne.

² Catégories de projet éligibles : Infrastructures de transmission et de distribution, efficacité énergétique, CSC et CCU, construction écologique, transports propres, gestion écologiquement durable des ressources naturelles vivantes et utilisation des sols, excluant d'autres catégories de projets dont ceux relatifs aux activités nucléaires.

Partager la valeur

Pour ENGIE, un **partage équilibré de la valeur** est la condition d'une croissance durable. Le Groupe répartit son chiffre d'affaires de manière à garantir une répartition équitable des bénéfices entre ses parties prenantes tout en maintenant les investissements indispensables à son développement.



Encourager la fiscalité durable

La **fiscalité durable** est un des leviers pour assurer le développement des activités du Groupe dans une voie responsable. Dans le prolongement de son engagement en la matière, ENGIE adhère aux **principes B-Team**, avec l'objectif de **promouvoir une économie plus durable via une fiscalité responsable**. Sept domaines clés sont pris en compte : la responsabilité et la gouvernance d'entreprise, la conformité, l'organisation d'entreprise, les relations avec les autorités fiscales, la recherche et l'application des incitations fiscales, le soutien aux systèmes fiscaux efficaces et la transparence.

ENGIE contribue significativement aux **finances publiques** des États par **les impôts, taxes et charges sociales** que le Groupe supporte du fait de son activité économique. En 2020, ENGIE a généré un Chiffre d'Affaires (CA) de 55,8 Mds€ et a supporté 4,1 Mds€ d'impôts, de taxes et de charges sociales (ITCS).

Soutenir et améliorer le projet de taxonomie européenne des activités durables

Engagé dans l'objectif de neutralité climatique pour 2050, ENGIE soutient l'essor dans l'UE d'une finance durable, dont la taxonomie – système de classification des activités économiques considérées comme durables – est un élément important.

Le Groupe propose néanmoins des pistes pour que cette taxonomie, très positive pour la production d'électricité d'origine renouvelable (éolien, solaire, géothermie etc.) **couvre l'ensemble du spectre des énergies renouvelables**, en particulier les gaz renouvelables (hydrogène, biométhane) pour la production d'électricité comme pour la mobilité propre. ENGIE propose aussi que les activités dites « de transition » - incluant par exemple les centrales à gaz qui permettent de décarboner rapidement les pays dépendants du charbon et dont le contenu carbone a vocation à baisser notamment via le verdissement du gaz - soient bien **intégrées dans la taxonomie**, conformément au Règlement européen adopté en 2020.

Le Groupe participe également aux travaux de l'EFRAG en vue de conseiller la Commission européenne sur les modalités du reporting extra-financier.

80%

DES CAPEX DE CROISSANCE SUR 2021-2023 COMPATIBLES AVEC LA TAXONOMIE EUROPÉENNE (CHIFFRE NON AUDITÉ)



RAPPORT D'ASSURANCE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR UNE SÉLECTION D'INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES PUBLIÉES DANS LE RAPPORT INTÉGRÉ 2021 D'ENGIE

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société ENGIE (ci-après « entité »), nous avons effectué un examen visant à nous permettre d'exprimer une assurance modérée et raisonnable sur une sélection d'informations sociales et environnementales identifiées respectivement par les signes ■¹ et ■² dans le rapport intégré (ci-après « les Données ») établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Responsabilité de l'entité

Cette sélection d'indicateurs a été préparée sous la responsabilité de la Direction générale d'ENGIE, conformément aux référentiels utilisés par la société (ci-après les « Référentiels ») pour le reporting des données sociales et environnementales, disponibles sur demande au siège de la société auprès de la Direction de la Responsabilité Environnementale et Sociétale Groupe, de la Direction Santé et Sécurité Groupe et de la Direction des Ressources Humaines Groupe.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité des Commissaires aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'exprimer une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les données sélectionnées par l'entité ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs conformément aux Référentiels. Les conclusions formulées ci-après portent sur ces seules données et non sur l'ensemble du rapport intégré ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les données sélectionnées par l'entité ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs conformément aux Référentiels. Les conclusions formulées ci-après portent sur ces seules données et non sur l'ensemble du rapport intégré ;

Nature et étendue des travaux

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000³.

Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à obtenir :

- une assurance raisonnable sur le fait que les données sélectionnées par l'entité et identifiées par le signe ■ ne présentent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur conformité, dans tous leurs aspects significatifs, aux Référentiels ;
- une assurance modérée sur le fait que les Données sélectionnées par le Groupe et identifiées par le signe ■ ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur conformité, dans tous

leurs aspects significatifs, aux Référentiels. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Nous avons fait appel à nos experts en responsabilité sociétale pour nous assister dans la mise en œuvre des diligences suivantes :

- Nous avons apprécié le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Données ;
- Nous avons mené des entretiens auprès des personnes concernées de la Direction de la Responsabilité Environnementale et Sociétale Groupe, de la Direction Santé et Sécurité Groupe et de la Direction des Ressources Humaines Groupe au siège et des Business Units (ci-après « BU ») afin d'analyser le déploiement et l'application des Référentiels ;
- Nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les Données et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des Données ;
- Nous avons testé les Données au niveau d'un échantillon d'entités représentatives que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux Données consolidées, de leur implantation et d'une analyse de risque. Nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail approfondis sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.
- L'échantillon ainsi sélectionné représente en ce qui concerne :
 - l'assurance raisonnable : 52% des effectifs et entre 37% et 67% des Données environnementales testées ;
 - l'assurance modérée : 18% des effectifs et entre 33% et 94% des Données environnementales testées.

Conclusion

Assurance raisonnable

À notre avis, les Données examinées, identifiées par le signe ■ figurant dans le rapport intégré 2021 du groupe ENGIE, ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Assurance modérée

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Données examinées, identifiées par le signe ■ figurant dans le rapport intégré 2021 du groupe ENGIE, ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant : comme indiqué dans la note de bas de page du tableau des indicateurs environnementaux présenté en page 55, les émissions de GES des gaz sidérurgiques sont désormais exclues du scope 1. Les données des exercices 2018 et 2019 ont été retraitées.

Fait à Paris-La Défense le 17 avril 2021
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Olivier Broissand, Associé • Patrick E. Suissa, Associé

ERNST & YOUNG et Autres

Charles-Emmanuel Chosson, Associé • Stéphane Pédron, Associé

¹ Informations social, santé sécurité, sociétal : Nombre d'heures de formation, Alternants dans l'effectif, Engagement des salariés, Nombre d'embauches CDI et CDD, Taux de démissions, Nombre d'accidents mortels (collaborateurs), Taux de gravité des accidents, Cadres dirigeants/GMR venant de l'international (hors France, Belgique), Femmes nommées parmi les cadres dirigeants.

Informations environnementales : Consommation d'eau totale (eau douce et non douce), Taux de valorisation des déchets non-dangereux, Émissions de NOx, Émissions de SO₂, Émissions de poussières, Ratio d'émission de CO₂ - production d'énergie - scope 1.

² Informations social, santé sécurité, sociétal : Effectif total, Taux de fréquence interne des accidents de travail, Femmes dans l'effectif, Femmes dans le management, Effectif formé, Cadres dans l'effectif, Effectifs en CDI.

Informations environnementales : Consommations d'énergie primaire - Total, Émissions totales de gaz à effet de serre (scope 1), Émissions totales de gaz à effet de serre (scope 2), Taux de valorisation des déchets dangereux.

³ ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

⁴ Informations sociales et santé sécurité : Audits réalisés au niveau BU: BU France BtoC; BU Europe du Nord, du Sud et de l'Est; BU Asie Pacifique; BU Tractebel Engineering
Audits réalisés au niveau des entités: BU France Renouvelables: Compagnie Nationale du

Rhône (CNR); ENGIE Solutions : Engie Energie Service - Cofely Services Etablissement, Ineo; BU Génération Europe: Electabel; BU Benelux: Cofely Fabricom; BU Royaume-Uni: Engie Regeneration; BU Amérique du Nord: Engie North America, Conti Services; BU Amérique Latine: CAM Colombia Multiservicios; BU Brésil: Engie Brasil Energia; BU Afrique: Thermaire Investments et Ampair Ltd.; BU GRDF: GRDF; BU Autres: Activité de commercialisation aux Entreprises et Collectivités d'ENGIE SA, Engie Insight Services.

Informations environnementales : BU France Renouvelables: Compagnie Nationale du Rhône (CNR), ENGIE Green France, Société Hydro-Electrique du Midi (SHEM); ENGIE Solutions: Installations Cofely du Territoire Est-Sud; BU France Réseaux: Celsius, Chalon'Engie, CORPO Energie, EnRnoV, ENERSUD, Cogénération Besançon, ERENA, Moncia, Roseo, Société de Distribution de Chaleur de Chambéry (SCDC), Dole, Lons le Saunier, Valaxion; BU Génération Europe: centrales de Cartagena, Combigo, Coo, Amercoeur, Knippegroen, Zandvliet, Voghera, Rodenhulze; BU Nucléaire: centrale de Doel; BU Royaume-Uni: Cofely UK; BU Europe du Nord, du Sud et de l'Est : l'ensemble des installations ENGIE en Allemagne BU Amérique Latine: Centrale thermique Chilca au Pérou ; BU Brésil: centrales de Estreito, Jorge Lacerda, Machadinho, Salto Osório, Pampa Sul, Umburanas; BU Afrique: Engie Services Maroc; BU Asie Pacifique: Centrale de Kwinana; BU Storengy: site de stockage de Gournay sur Aronde; BU Moyen-Orient, Asie du Sud et Centrale et Turquie : centrales de Uch I et Uch II au Pakistan.

Indicateurs opérationnels

	2018	2019	2020
Capacités de production électrique installées (GW) ⁽¹⁾	104,3	96,8	101
Capacités en construction (GW) ⁽¹⁾	6,7	6,3	4,2
Capacités renouvelables installées (%) ⁽¹⁾	23,7	27,8	✓ 31,2
Capacités renouvelables installées (GW) ⁽¹⁾	24,0	27	31,1
- dont hydro (hors pompage turbinage)	16,5	16,3	17,9
- dont éolien	5,4	7,4	10,1
- dont solaire	2,2	2,6	3,1
- dont biomasse / biogaz	0,7	0,6	0,4
Taux de satisfaction des clients B2C (%)	81	72	76
Dépenses R&D (M€)	182	189	190
Ventes de gaz (TWh) ⁽²⁾	496	550	556
Ventes d'électricité (TWh) ⁽²⁾	317	344	322
Production d'électricité (TWh) ⁽¹⁾	420	433	389
Facteur de charge du parc à gaz (%)	53	57	56
Facteur de charge du parc de centrales à charbon (%)	54	41	49
Disponibilité des centrales nucléaires (%)	52	79	63
BAR distribution France (Mds€) ⁽³⁾	14,5	14,8	14,9
BAR transport France (Mds€) ⁽³⁾	8,3	8,9	8,8
BAR stockage France (Mds€)	3,6	3,7	3,7
BAR terminaux méthaniers France (Mds€)	1,1	1,0	0,9
Quantité d'énergie gaz distribuée par GRDF (TWh)	277,5	274,9	256,2
Capacités de stockage vendues (TWh)	104,8	118,2	120
Longueur des réseaux de distribution de gaz (km)	249 272	252 279	254 294
Longueur réseau GRDF (km)	200 700	201 719	202 759
Longueur des réseaux de transport de gaz (km)	37 369	39 345	39 352
Longueur réseau GRTgaz (km)	32 548	32 527	32 519
Services - Développement commercial net (M€/an)	858	3 648	2 116
Installations- Carnet de commande (M€)	6 935	10 347	10 726
Engineering-Carnet de commande (M€)	778	786	941

Indicateurs financiers

	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires (CA)(Mds€)	57,0	60,1	55,8
EBITDA (Mds€)	9,7	10,4	9,3
Résultat Opérationnel Courant (Mds€) ⁽⁴⁾	5,2	5,8	4,6
Résultat Net Récurrent part du Groupe (Mds€)	2,5	2,7	1,7
Investissements bruts (Mds€)	8,2	10,0	7,7
dont investissements de croissance (Mds€)	5,4	7,2	4,0
dont investissements de maintenance (Mds€)	2,6	2,6	2,4
dont financement des provisions nucléaires belges	0,2	0,2	1,3
Cash Flow des opérations (CFFO) ⁽⁵⁾	7,7	7,6	7,1
Dette nette économique (Mds€)	35,7	41,1	37,4
Dette nette économique / EBITDA	4,0x	4,0x	4,0x
Dividende ordinaire au titre de l'année N versé en N+1 (€ /action) ⁽⁶⁾	0,75	0	0,53

✓ Objectif 2020 atteint

(1) comptabilisées à 100% quel que soit le taux de détention

(2) les chiffres de ventes sont consolidés selon les standards comptables

(3) Base d'actifs régulés au 1^{er} janvier

(4) Après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence

(5) Cash Flow From Operations : Free cash flow avant CAPEX de maintenance

(6) Proposition soumise à l'AG du 20 mai 2021

Indicateurs environnementaux

	2018	2019	2020
■ ■ Emissions totales de GES -scope 1 (Mt CO ₂ eq)	57,2	46,2	38,6
dont émissions de la production d'énergie	54,7	43,7	36,4
dont émissions directes de CH ₄	1,8	1,7	1,5
■ ■ Emissions totales de GES -scope 2 (Mt CO ₂ eq)	2,9	2,5	2,3
Emissions totales de GES -scope 3 (Mt CO ₂ eq)	139,2	133,6	134,0
dont usage des produits vendus	62,0	60,9	61,5
■ Ratio d'émission de CO ₂ - production d'énergie- scope 1 (kg CO ₂ eq / MWh eq)	284,1	220,0	212,5
Réduction du ratio d'émission de CO ₂ pour la production électrique v/s 2012 (%)	-29	-44	✓-52
■ Emissions de NOx (kt)	60,4	52,8	47,5
■ Emissions de SO ₂ (kt)	118,3	124,3	119,6
■ Emissions de poussières (kt)	4,8	4,7	4,4
■ ■ Consommation d'énergie primaire -total (excluant l'auto consommation) (TWh)	330	343	285
■ Consommation totale d'eau douce et eau non douce (Mm ³)	85,1	94,5	76,8
Taux de réduction de la consommation d'eau des activités industrielles par rapport à 2019 (%)	nd	0	-19
Réduction du ratio prélèvements d'eau douce / MWh de production électrique v/s 2012 (%)	-39	-36	✓-46
Plan de prévention des risques environnementaux (% du CA pertinent)	87,6	81,2	82,7
Dépenses environnementales (M€)	406	466	553
Plaintes liées à l'environnement (nb)	24	10	6
Condamnations liées à l'environnement (nb)	0	1	2
Montant des indemnités (K€)	0	13	14
■ Taux de valorisation des déchets non dangereux (%)	85	68	76
■ ■ Taux de valorisation des déchets dangereux (%)	30	30	30
Système de management environnemental certifié (% du CA pertinent)	80,3	72,4	75,7

Indicateurs sociaux

	2018	2019	2020
■ ■ Nombre de salariés	160 301	171 103	172 703
■ ■ Cadres dans l'effectif (%)	25,0	25,1	26,2
■ ■ Effectif en CDI (%)	92,5	90,3	90,4
■ Nombre d'embauches CDI & CDD	29 754	37 189	29 481
■ Taux de démissions (%)	5,8	7,1	5,4
■ ■ Taux de fréquence interne des accidents du travail avec arrêt des salariés	3,4	3,7	✓ 3,0
Taux de fréquence des accidents avec arrêt des salariés et sous-traitants sur sites à accès contrôlés	nd	3,3	2,7
■ Taux de gravité des accidents	0,13	0,14	0,11
■ Nombre d'accidents mortels (salariés)	4	2	3
Taux de prévention santé sécurité	nd	0,42	0,59
■ ■ Femmes dans l'effectif (%)	21,1	20,9	21,5
■ ■ Femmes dans le management (%)	23,3	23,5	24,1
■ Femmes nommées parmi les cadres dirigeants (%)	24	28	28,7
■ Indice d'équité Femme / Homme :			
- France	nd	72	87
- Reste du monde	nd	72	80
■ ■ Effectif formé (%)	66,1	69,2	✓ 70,1
■ Heures de formation (nb)	3 069 973	3 271 154	2 963 242
■ Alternants dans l'effectif (%)	3,0	3,3	3,5
Taux d'emploi global des salariés handicapés en France (%)	4,8	4,3	3,7
■ Engagement des salariés (%)	79	80	✓ 83
Actionnariat salarié (% du capital détenu)	3,9	3,2	3,2
Femmes bénéficiaires d'actions de performance (%)	26	27	

Indicateurs sociétaux

	2018	2019	2020
Activités industrielles couvertes par un mécanisme adapté de dialogue et de concertation avec les parties prenantes (%)	53	74	✓ 100
Part des activités, projets et sites en démantèlement avec un plan sociétal (%)	nd	nd	10
Sites cibles ayant un plan de gestion intégrée de l'environnement élaboré en collaboration avec leurs parties prenantes (%)	75	86	✓ 100
Part des activités, projets et sites en démantèlement avec un plan environnemental en concertation avec les parties prenantes (%)	nd	nd	21
Entités avec une démarche RSE pour la gestion de leur chaîne d'approvisionnement (%)	84	86	✓ 100
Indice sur les achats responsables (dont évaluation RSE et achats inclusifs hors achats d'énergie)	nd	nd	18
Bénéficiaires avec un accès à une énergie abordable, fiable et propre depuis 2018 (hors fonds RdE) (M)	0	4	6

Indicateurs de Gouvernance

	2018	2019	2020
Nombre d'administrateurs (post-AG N+1)	18	13	14 ⁷
Nombre de nationalités représentées au Conseil d'Administration (post AG N+1)	6	4	4 ⁷
Taux de participation au Conseil d'Administration (%)	94	95	98 ⁷
Taux d'indépendance du Conseil d'Administration (%) (post AG N+1)	60	67	60 ⁷
Taux de mixité du Conseil d'Administration (%) (post AG N+1)	50	40	50 ⁷
■ Cadres dirigeants venant de l'international (hors France, Belgique) (%)	24	25,5	✓ 25
Cadres dirigeants formés à la lutte contre la corruption (%)	91	91	86
Formation du personnel le plus exposé au risque de corruption (%)	nd	25	21

✓ Objectif 2020 atteint

(7) Sous réserve de l'approbation des résolutions de l'Assemblée Générale du 20 mai 2021

La présente communication contient des informations et des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations, des produits ou des services futurs ou les performances futures. Bien que la direction d'ENGIE estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les porteurs de titres ENGIE sont alertés sur le fait que ces informations et déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'ENGIE qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les déclarations et informations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par ENGIE auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), y compris ceux énumérés sous la section "Facteurs de Risque" du Document d'enregistrement universel 2020 d'ENGIE déposé auprès de l'AMF, le 17 mars 2021.

Remerciements

La Direction de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise tient à remercier l'ensemble de ses parties prenantes, clients, investisseurs, ONG, pour leurs contributions à ce nouveau Rapport. Elle remercie particulièrement les équipes de la Présidence, de la Direction Générale, des Directions Financière, Ressources Humaines et Global Care, Stratégie, Marque et Communication, Risques, Secrétariat Général, Recherche & Innovation, Sourcing Stratégique & Achats, Éthique, Compliance and Privacy, les Métiers et les personnes interviewées.



Ce document a été réalisé par un imprimeur éco-responsable sur du papier d'origine certifiée. Il est disponible sur le site engie.com où l'ensemble des publications du Groupe peuvent être consultées ou téléchargées.

Conception et création :

Capitalcom  communication

Crédits photos et infographies : ENGIE • Adobe Stocks

Parution 04/2021.

1 Place Samuel de Champlain, Fbg de l'Arche
92930 Paris la Défense Cedex
France
www.engie.fr

